

REVUE
DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE
française
AU CANADA

SEPTEMBRE 1966, No 589

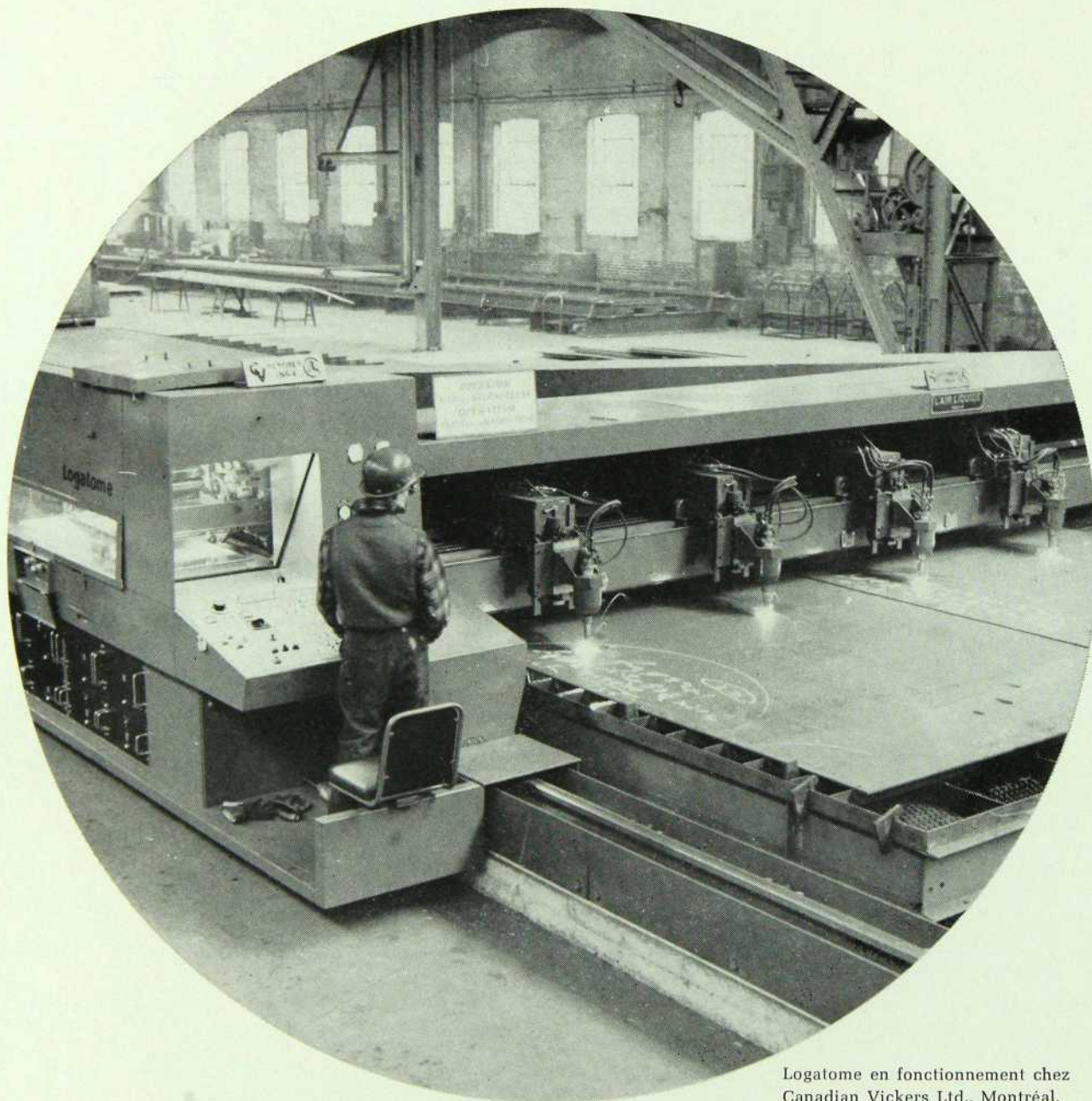


La flamme qui relie le présent à l'avenir

La flamme oxyacétylénique qui jaillit des appareils de soudage et de coupage a pris naissance dans les laboratoires de recherche de l'Air Liquide Canada Ltée qui travaillent constamment à créer et à perfectionner les méthodes et les matériels qui font la force de l'industrie moderne. La

recherche est à la base du progrès et relie le présent à l'avenir. Lorsque les chantiers navals et les grandes chaudronneries eurent besoin de machines-outils de très grande capacité, les services de recherche de l'Air Liquide mirent au point le Logatome, une machine d'oxycoupage électronique

ultra-moderne qui découpe automatiquement les tôles d'acier, sans traçage préalable, à partir d'un plan à l'échelle 1/10 qui sert de gabarit. Dans ce domaine comme dans celui des gaz industriels et médicaux, le nom Air Liquide est un symbole dans lequel vous pouvez avoir entière confiance.



Logatome en fonctionnement chez Canadian Vickers Ltd., Montréal.

CANADIAN **LIQUID AIR** LTD.



AIR LIQUIDE CANADA LTÉE

REVUE
DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE
AU CANADA

Septembre 1966, No 589

La conjoncture au Canada	H. M.	3
La distribution des journaux parisiens en France	H. Massot	5
Visite des travaux de l'Expo		9
Le regroupement des entreprises en France	P. Jaegly	13
La conjoncture en France		19
French Week in Toronto		21
La Bourse		23
Les universités américaines		25
Propositions d'affaires		29
Nouveaux membres		30
Notre carnet		32

LA CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE AU CANADA

612 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal, Qué.

Tél. : 842-9420

Adresse télégraphique : Gallia Montréal

Bureau de Paris :

7, rue Jean Goujon
Paris 8ème

La Revue est publiée tous les deux mois par
La Chambre de Commerce Française au Canada

Prix : 25 cents le numéro

*"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé
l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme
objet de deuxième classe de la présente publication."*

Imprimée par

ERNEST THÉRIEN & FILS, LIMITÉE
5595, rue Saint-Denis, Montréal 34 - 273-8361

COUVERTURE

Vue aérienne de Vancouver
(photo Canadien National)



Voici quelques-unes des leçons que nous avons apprises sur la fabrication de voitures économiques pour le marché canadien.

(suite)

LEÇON 9. Offrir une suspension indépendante exceptionnelle, pour ceux qui éprouvent le besoin de quitter les sentiers battus.

LEÇON 10. Y incorporer 4 freins à disque et une boîte à 4 vitesses synchronisées ⁽¹⁾. Les Canadiens ont l'esprit de compétition.

⁽¹⁾ Ou transmission automatique.

LEÇON 11. Avoir au moins pour un million de dollars de pièces de rechange et faire en sorte qu'on puisse se les procurer partout au Canada.



FABRIQUÉ AU QUÉBEC.

Faites-lui passer un examen chez votre concessionnaire Renault le plus proche. (Il y en a plus de 150 de l'Atlantique au Pacifique).

LA CONJONCTURE AU CANADA

Les déséquilibres et l'irrégularité qui se manifestent dans l'économie depuis quelque temps se sont accentués. La production industrielle globale continue de progresser à un taux satisfaisant mais les plus récents indices, selon les secteurs, sont irréguliers. Les exportations, soutenues par les importantes livraisons de blé, sont vigoureuses. Les investissements restent très élevés.

Par contre on note un ralentissement de la demande des consommateurs, surtout dans le groupe des biens durables. Il est possible que les dépenses de consommation soient freinées dans une certaine mesure par le resserrement du crédit. Le changement le plus significatif des derniers mois est le ralentissement du taux de croissance des disponibilités monétaires. Il y a un an la masse monétaire augmentait à un taux annuel de 12%; maintenant ce taux n'est que de 6% environ.

Cette contraction des liquidités explique en grande partie le fléchissement de la bourse qui correspond par ailleurs à une correction inévitable après une longue période de hausse, excessive dans certains groupes. On trouvera dans cette revue une analyse de la tenue des bourses canadiennes et américaines.

La hausse des prix se poursuit et les pressions inflationnistes sont plus fortes actuellement qu'elles ne l'étaient au début de l'année. Le coût de la vie monte en ce moment à un rythme annuel de 4%. Les coûts de production continuent à croître, sous l'influence notamment des hausses de salaires.

Les dangers de l'inflation ont amené le gouvernement fédéral à renforcer son programme de stabilisation mis en vigueur le printemps dernier et qui n'a pas donné les effets espérés. Ottawa donne l'exemple de la modération en différant certaines dépenses courantes ou certains investissements, l'assurance maladie en particulier. Et le gouvernement fédéral projette de réduire la demande en augmentant les impôts.

Il est possible que l'inflation puisse être enrayée aussi efficacement en augmentant l'offre et la productivité qu'en restreignant la demande. Il est difficile, de toute façon, de savoir dans quelle mesure le tour de vis fiscal, conjugué au resserrement du crédit, ralentira l'expansion actuelle. Beaucoup d'incertitudes subsistent dans le domaine. La production sera probablement freinée mais la perspective d'une récession, avancée par les pessimistes, semble devoir être écartée. Il est plus vraisemblable que la croissance de l'économie se poursuivra au cours des prochains mois, mais à un rythme plus modéré.

PLUS QUE CENTENAIRE EN FRANCE,

LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La seule Banque de Dépôts Française aux États-Unis

vous offre dans ses deux succursales de New York

- **Succursale Principale : 66 Wall Street, New York 5 - BO. 9-4600**
- **Rockefeller Center : 15 West 50th Street, New York 20 - LT. 1-9630**

un service bancaire complet et notamment :

Transferts de fonds aux États-Unis et à l'étranger ;

Chèques de voyage, comptes de chèques, comptes d'épargne, etc.

LA DISTRIBUTION DES JOURNAUX PARISIENS EN FRANCE

par M. Henri Massot

L'invité d'honneur de notre déjeuner-causerie du 27 juin était M. Henri Massot, président du Syndicat de la presse parisienne, qui nous a parlé de la distribution des journaux parisiens en France. M. Massot était membre d'une délégation de 24 journalistes français qui, sous les auspices de la Chambre de Commerce France-Canada et de Eurelex, ont visité les travaux de l'Exposition universelle de Montréal. Le conférencier a été présenté par notre président M. Pierre Salbaing. Nos lecteurs trouveront dans les pages suivantes le texte de l'exposé de M. Massot.



M. Henri Massot

Je vous dois bien des remerciements pour l'honneur que vous m'avez fait en nous recevant, mes confrères et moi, et pour l'honneur que vous me faites en me donnant la parole. Je vous dois quelques inquiétudes qui ne sont pas tout à fait apaisées. J'ignorais les usages de votre importante compagnie lorsque j'ai accepté,

sur votre appel téléphonique à Paris, votre invitation et ne me doutais pas de ce que vous attendiez de moi. Je me préparais à venir ici en modeste convive à qui sa qualité de journaliste français vaudrait peut être quelque curiosité et qui poliment, en fin de repas, porterait un toast à l'amitié franco-canadienne. De quoi vais-je parler à des personnalités imminentes qui connaissent la presse française aussi bien que moi ? Je vais essayer de vous parler des messageries de presse.

La France, vous le savez Messieurs, est un pays égalitaire. Le mot est inscrit au fronton des monuments de nos municipalités « Liberté, Égalité, Fraternité ». Mais comme l'égalité de fait était un mythe hors d'atteinte, les Français s'attachent à consacrer l'égalité des droits. En 1946 le gouvernement s'émua des conditions anarchiques et financières particulièrement dangereuses dans lesquelles s'était assez mal établie, au lendemain des troubles et des ruptures de la guerre, la distribution de nos journaux. Il jugea qu'en matière de presse la liberté d'expression prime la liberté commerciale et qu'une concurrence appuyée sur les moyens de distribution donnerait l'avantage à l'argent sur le talent. Il estima qu'il valait mieux laisser s'épanouir la compétition sur le plan des idées que sur le plan des transports. Il estima également qu'en incitant la presse à se grouper, à effectuer ce service, il créait ainsi l'égalité de chance entre les uns et les autres et permettrait à toutes les disciplines de la pensée, à toutes les

opinions politiques d'atteindre aisément l'ensemble du public.

Sur la proposition du gouvernement, le parlement vota en avril 1946 une loi qui allait fixer le cadre dans lequel la presse française des quotidiens et des périodiques allait devoir distribuer ses publications. Tout journal conservait le droit d'effectuer sa distribution seule et même, à la rigueur, avec un confrère. Dès que ce groupement comportait plus de trois titres, obligation leur était faite de constituer une coopérative, ouverte à tout titre qui en ferait la demande, à la seule condition qu'il en acceptât les statuts et les tarifs. De plus, il était interdit à toute entreprise privée de distribuer en France des publications et des journaux français. Il était toutefois prévu que les coopératives pourraient se grouper avec des sociétés commerciales, des organismes de distribution, à condition de conserver dans ces organismes la majorité des actions et la majorité des sièges dans les conseils de gérance ou les conseils d'administration.

Un conseil supérieur des messageries de presse, organisme de droit public, était ainsi créé, comprenant les représentants des divers ministères, des transporteurs ferroviaires, aériens, routiers, des journaux et des marchands. Il avait pour mission de veiller à l'application de la loi ; parmi les représentants de l'État, il désignait un commissaire chargé de contrôler la gestion financière des entreprises. Il s'appliquait enfin à coordonner l'action des coopératives.

En fait, si générale qu'elle fut, cette loi ne concernait que la presse parisienne et un ou deux centres d'édition comme Grenoble et Lyon. En effet, l'immense majorité de la presse périodique est éditée à Paris. Les quotidiens régionaux, dont nous avons de nombreux représentants ici, ont l'inévitable avantage, sauf pour quelques très grandes villes, de régner seuls sur la province, sur leur province qui, rassurez-vous, n'atteint jamais les dimensions de la province de Québec. Ils ne connaissent quelque

concurrence que sur les franges de leur territoire. En fait, ils sont parfois 2, jamais 3 paraissant aux mêmes heures et aux mêmes lieux.

Paris, avec Lyon et Grenoble eut la charge de faire rentrer la réalité des choses dans le cadre précis de la loi. Diverses coopératives se créèrent, elles furent mêmes nombreuses et comme le Français est individualiste, certains distribuèrent, par leurs propres moyens pendant quelques années, les publications de leurs adhérents. Il s'agissait surtout de magazines de luxe à tirage restreint mais, comme le Français sait faire l'analyse logique d'une situation donnée, la plupart des coopératives se rassemblèrent pour traiter avec des sociétés commerciales et spécialisées, qui avant la guerre avaient acquis une solide réputation dans la distribution des journaux. Deux groupes de coopératives se constituèrent : l'un fonda, en s'associant avec la librairie Hachette, les Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne (NMPP), l'autre fonda, avec les anciennes Messageries Ventillard, la société Transport-Presse.

Certains imaginèrent qu'il était astucieux de distribuer eux-mêmes la partie des journaux la moins onéreuse et la moins difficile, et de confier le reste aux coopératives. Mais les tribunaux admirent la validité de la clause d'exclusivité pour la distribution en France qu'avaient établie les sociétés coopératives dans leurs statuts. Les services d'importation et d'exportation n'étant pas soumis à la loi, on peut dire désormais que toute la presse parisienne est distribuée par deux organismes. Ces derniers sont, certes, assurés du concours technique et financier de grandes sociétés spécialisées, mais ce sont des organismes sans but lucratif entièrement contrôlés par la presse elle-même. C'est une situation qui n'a pas de réplique au monde, sauf peut-être en Suède, pays extrêmement poussé dans la coopération.

À Paris et même dans un rayon de 100 et 150 kms, l'acheminement se fait par véhicule automobile, au-delà et jusqu'à 600 ou 700 kms, la distribution se fait par frêt, autorail ou trains spéciaux pour les quotidiens, au-delà encore de ces distances, Marseille, Toulouse ou Nice par exemple, l'expédition se fait par avion. Le prix de vente reste le même quels que soient la distance et le moyen de transport. Aux termes de nos accords, la librairie Hachette avait mis à notre disposition, outre ses techniciens, un vaste ensemble immobilier, rue Réaumur, au cœur de Paris. Bientôt l'augmentation considérable du volume de journaux et publications et celui du tonnage manipulé, qui atteint désormais 340.000 tonnes par an, ne permirent plus à ces immeubles de suffire. Nous avons donc édifié, sur les terrains même de la Société Nationale des Chemins de fer Français, deux immenses gares privées. Les éditeurs y livrent désormais directement les masses de publication. Les journaux sont livrés en vrac directement dans les

wagons où des équipes de manutentionnaires préparent, étiquettent, ensachent les paquets de chaque dépositaire. Une voiture est affectée aux abonnements : au cours du trajet et par des moyens mécaniques, les opérateurs y mettent, sous bandes marquées d'adresses les journaux qui seront remis aux services postaux des villes traversées. À leur arrivée en gare, les journaux sont pris en charge par nos dépositaires locaux qui les livrent en voiture. Ainsi le client de Lille ou celui de Bordeaux trouvera à l'aube dans les kiosques, ou recevra à son domicile au début de la matinée, la presse parisienne partie après minuit de Paris.

Quant à notre immeuble central, nous l'avons doté d'un complexe d'ordinateurs qui est sans doute le plus important d'Europe et certainement le seul qui travaille 24 heures sur 24. Ces ordinateurs établissent les services de plusieurs milliers de titres pour plusieurs milliers de postes de vente et assurent la facturation quotidienne et immédiate des envois. Certains transmettent par signaux lumineux les chiffres de vente aux ouvriers des expéditions. L'incidence de certains événements nationaux sur l'ensemble des ventes de chacune de nos publications est enregistrée sur bande magnétique par nos ordinateurs. Cette méthode est également valable sur le



À la droite de M. Massot, MM. Plattard, Dupuis et Salbaing.

plan régional. Sollicité, l'ordinateur détermine en quelques minutes les conséquences probables qu'aura sur la vente un fait attendu ou qui vient de se produire. Il adapte aussitôt les milliers de fiches d'expédition à l'actualité du jour et calcule pour l'éditeur le nombre d'exemplaires à tirer. Il établit mensuellement pour chaque point de vente à Paris et chaque localité en province le montant des exemplaires distribués, la somme des invendus et propose à l'éditeur, qui reste seul juge, les conditions optima de répartition de son tirage. Seules les NMPP qui traitent plus de 80% du tonnage total de la presse parisienne et dont le chiffre d'affaires annuel est proche de 2 milliards de francs pouvaient réaliser une telle organisation. La solidarité de la presse en ces matières

est devenue totale et le Conseil supérieur des messageries n'a pas oublié son rôle de coordinateur. Il a demandé aux deux entreprises de messagerie d'établir des contrats de location de service qui permettraient à l'une ou à l'autre, tout en maintenant leur indépendance commerciale, d'utiliser du matériel en commun. C'est ainsi que gares privées et trains spéciaux servent aux deux entreprises et que Transport-Press utilise nos ordinateurs pour une partie de ses besoins.

Après la modernisation de son organisation centrale, la presse a voulu rénover ses postes de vente. Un service spécialisé étudie les plans des vieilles boutiques, dresse un projet de magasin moderne à partir d'éléments pré-fabriqués. Il présente un devis aux marchands intéressés ; nos services m'assurent que sitôt le devis accepté et quelques travaux préliminaires effectués, la vieille boutique est transformée, en une nuit, en une boutique lumineuse et moderne, largement ouverte sur la rue. Une telle promptitude peut laisser sceptique, mais des milliers de magasins ont été ainsi rénovés et nous avons ainsi réalisé par la même occasion une véritable promotion sociale de nos marchands. Dans notre volonté de transformation, nous avons voulu multiplier les nouveaux kiosques dans Paris. La Ville de Paris est propriétaire de ces kiosques et les loue aux marchands. Elle ne les construit pas, mais en laisse la charge à un concessionnaire qui travaille à ses frais. Pour se dédommager celui-ci n'a que le prix des inscriptions publicitaires apparaissant au fronton des kiosques, et pendant un certain nombre d'années. Les concessionnaires exigent légitimement une prolongation de leur concession pour rénover leurs vieux kiosques. Nous la demandâmes à la Ville de Paris, mais notre projet fut repoussé. La municipalité suggéra que la presse devint majoritaire de la société concessionnaire, ce qui écartait toute idée de profit privé. Le parlement nous avait obligé à devenir messagers, le Conseil municipal nous a obligé à devenir « kiosquiers ». Nous le sommes pour une meilleure présentation de nos journaux et pour un meilleur aspect de Paris.

Je doutais de l'utilité de mon exposé, j'en doute moins depuis que j'ai entendu Monsieur le Ministre des Affaires Culturelles de la Province de Québec, dans un discours empreint d'autant d'amitié que de rude franchise, déclarer aux journalistes français : « C'est toujours en anglais, par la voix toute puissante de la publicité dans les périodiques anglo-canadiens et surtout américains, que les Canadiens français sont mis au courant chaque jour des progrès qui assureront leur bien-être matériel. Que le progrès technique puisse se vivre, puisse s'exprimer en des termes français, ils n'ont pas souvent la chance de le constater. C'est pourquoi aux yeux d'un bon nombre de Canadiens français, la France est l'image

d'une civilisation admirable, certes, mais inadaptée à leurs besoins. »

J'ai tenté de faire ici, peut être sans assez de clarté, un exposé que votre ministre aurait aimé. La France ne sait pas faire sa publicité, ses industriels non plus d'ailleurs. Ils ont la naïveté de croire que la qualité intrinsèque de leurs produits est plus importante que la publicité. C'est une grave erreur économique mais il faut bien dire que c'est le contraire d'une faute contre la morale. Je suis certain pourtant que la France saura montrer au Canada, au cours de cette Exposition que prépare avec tant de talent, Monsieur l'Ambassadeur Dupuy, ce qu'ont apporté la science et la technique modernes. Le ministre ajoutait encore : « Il n'est pas certain que nous connaissions bien tous les visages de la France » et tandis qu'il parlait, je songeais qu'ici comme ailleurs on doit nous taxer de légèreté, d'indiscipline, de causticité, que sais-je encore ? Merveilleux, amical et cher Canada, confluent de deux cultures, qui ne maintient sa personnalité que par cette dualité et peut-être par ce constant affrontement, qui doit pour rester lui-même s'alimenter de sources dont l'une est désormais trop proche et l'autre trop lointaine. Comme on voudrait livrer à sa méditation cette phrase de Paul Valéry parlant de la France : « Il est clair qu'un peuple essentiellement hétérogène et qui vit de l'unité de ses différences internes ne pourrait, sans s'altérer profondément, adopter le mode d'existence uniforme et entièrement discipliné qui convient aux nations dont le rendement industriel et la satisfaction standardisés sont des conditions et des idéaux conformes à leur nature ».

Ce que le Français entend à sa manière protéger dans cette évolution à laquelle la France participe, c'est la personne humaine, son choix d'un mode de vivre, d'un monde de pensée, la diversité des esprits, bref la liberté pour chacun de rester soi-même. Messieurs, je vous remercie de votre attention.



Une partie de la table d'honneur



Maintenant que vous avez tout essayé, demandez
le premier pneu radial : MICHELIN 'X'

MICHELIN vous enverra un véritable technicien, qui n'aura
pas peur de se salir les mains... il étudiera sur place votre problème de
roulage, examinera vos véhicules en détail et vous recommandera la
meilleure solution.

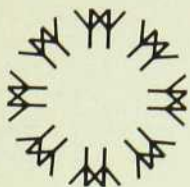
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PNEUS MICHELIN Ltée

8660 Jeanne Mance
MONTREAL 11-QUE.
DUpont 7- 6291

Enterprise Road
REXDALE-ONT.
241- 5815

B.P. 5300
VANCOUVER - B.C.
TRinity 4 -7371

66-1383-0 C



LES ACTIVITÉS DE LA CHAMBRE

VISITE DES TRAVAUX DE L'EXPO

Invitée par la Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle de 1967, une délégation de 65 membres de la Chambre de Commerce Française au Canada a visité les chantiers de l'Expo le 13 juillet dernier.

Notre groupe a été accueilli au restaurant Hélène de Champlain par Son Excellence Monsieur Fulgence Charpentier, Ambassadeur du Canada, qui lui a souhaité cordialement la bienvenue. Puis, M. Valmore Gratton, chef de section de la promotion économique, a fait un exposé sur l'état d'avancement des travaux et sur les principaux pavillons. Notre vice-président, M. Gérard Parizeau, a remercié la Compagnie Canadienne de l'Expo de son aimable invitation.



Son Exc. M. Fulgence Charpentier accueille notre délégation.

Après un buffet, notre délégation groupée dans deux autobus, a visité une partie des travaux, sous la conduite de deux charmantes hôteses. En raison d'un orage soudain, la visite de l'île Notre-Dame et du pavillon de la France en particulier, n'a malheureusement pas pu avoir lieu.



M. Valmore Gratton pendant son exposé



Notre vice-président M. G. Parizeau remercie M. Charpentier de son cordial accueil.

Pour faire des affaires au Canada, voyez la "Première Banque au Canada"

Grâce aux plus de 960 succursales qu'elle possède, réparties dans tout le Canada, la Banque de Montréal est en mesure de vous fournir, rapidement et facilement, des renseignements précis, sûrs et détaillés touchant tous les aspects de l'industrie et du commerce canadiens—de l'Atlantique au Pacifique.

Si vous désirez connaître le monde des affaires canadien, adressez-vous à l'un des bureaux indiqués ci-dessous ou à notre Service d'Expansion des Affaires, C.P. 6002, Montréal, Canada.

BANQUE DE MONTRÉAL

LA PREMIÈRE BANQUE AU CANADA

Partout au Canada d'envergure mondiale



DIVISION EUROPÉENNE

Directeur général pour l'Europe: J. A. HOBSON (Londres)

LONDRES:

Bureau Principal, 47 Threadneedle Street, E.C.2;

Gérant: DONALD McCALLUM

Bureau du West-End, 9 Waterloo Place, S.W.1;

Gérant: E. M. WEST

PARIS:

No 10, place Vendôme, Paris 1er, France;

Directeur général adjoint pour l'Europe:

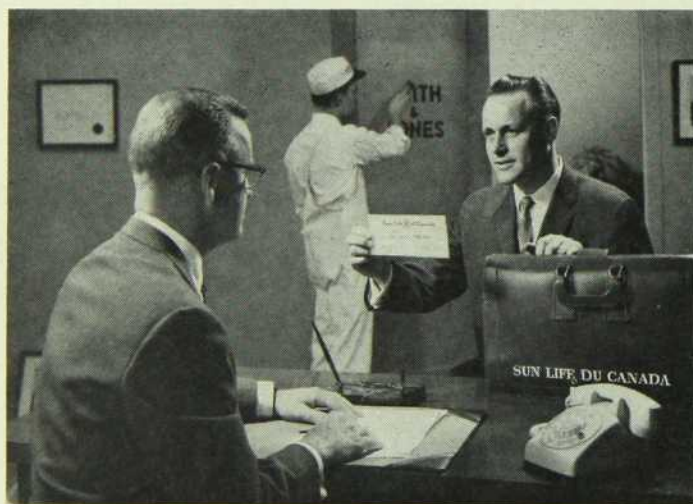
C. E. NOBLET

DÜSSELDORF:

Königsallee 6, Düsseldorf, République fédérale d'Allemagne;

Représentant pour l'Europe:

R. J. R. BONNELAND



"DE LA PART DE VOTRE ASSOCIÉ DE SECOURS — \$50,000"

Voilà un bien précieux associé! De nos jours, un nombre toujours croissant d'hommes d'affaires ressentent le besoin d'obtenir la garantie d'une protection financière à l'égard des intérêts de leur entreprise par l'entremise d'une assurance-vie — l'assurance Sun Life.

Que ce soit pour protéger votre entreprise contre la perte, par suite de décès, de votre associé ou d'un homme-clé de votre entreprise — ou encore, si vous êtes l'unique propriétaire, pour protéger financièrement votre famille advenant votre décès prématuré — vous ne vous apercevrez jamais trop tôt que l'assurance Sun Life mérite une place de choix dans votre budget.

Pour plus de renseignements au sujet de l'assurance commerciale Sun Life, n'hésitez pas à communiquer avec moi.



SUN LIFE DU CANADA

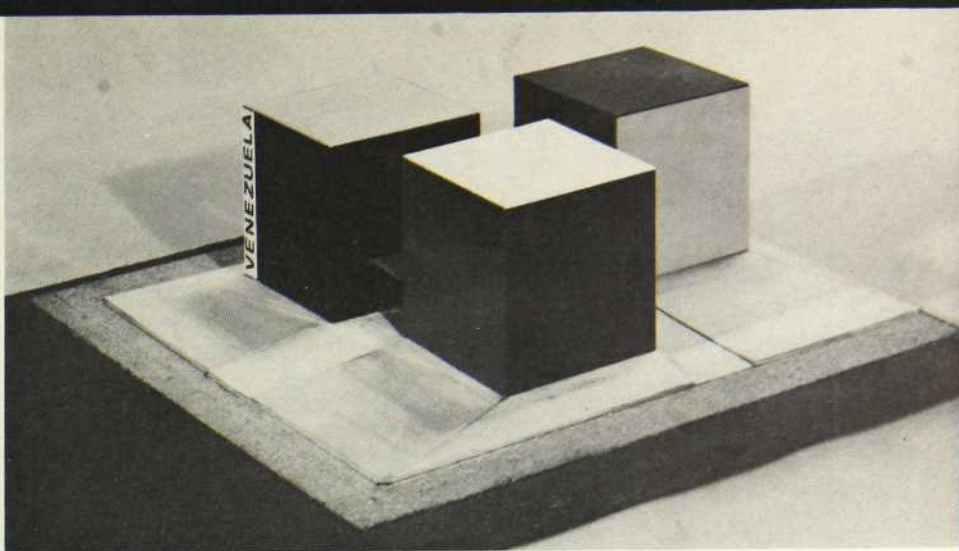
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

RAYMOND M. DUBOIS

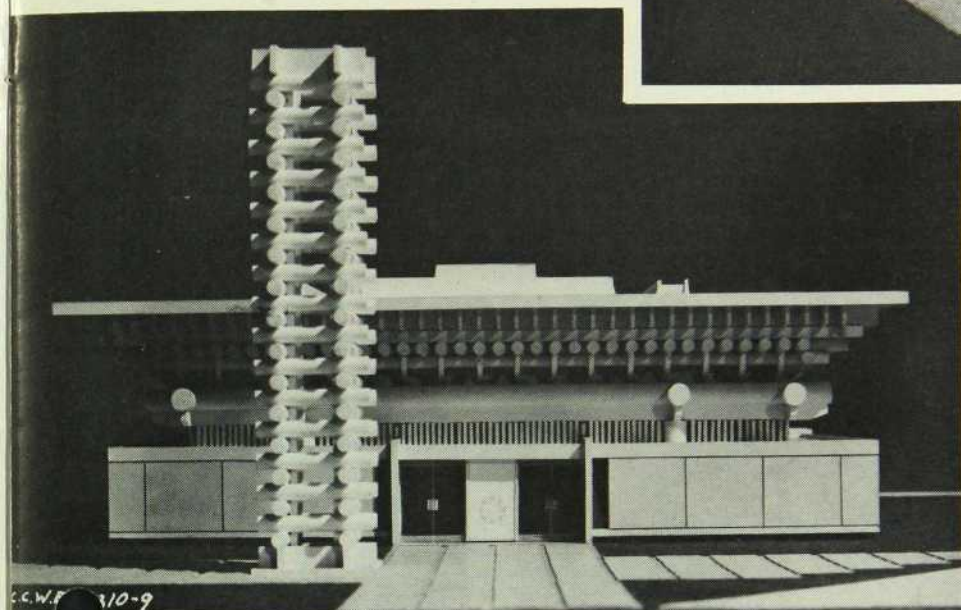
750, Boulevard Laurentien, Montréal 9

866 - 6411

EXPO '67

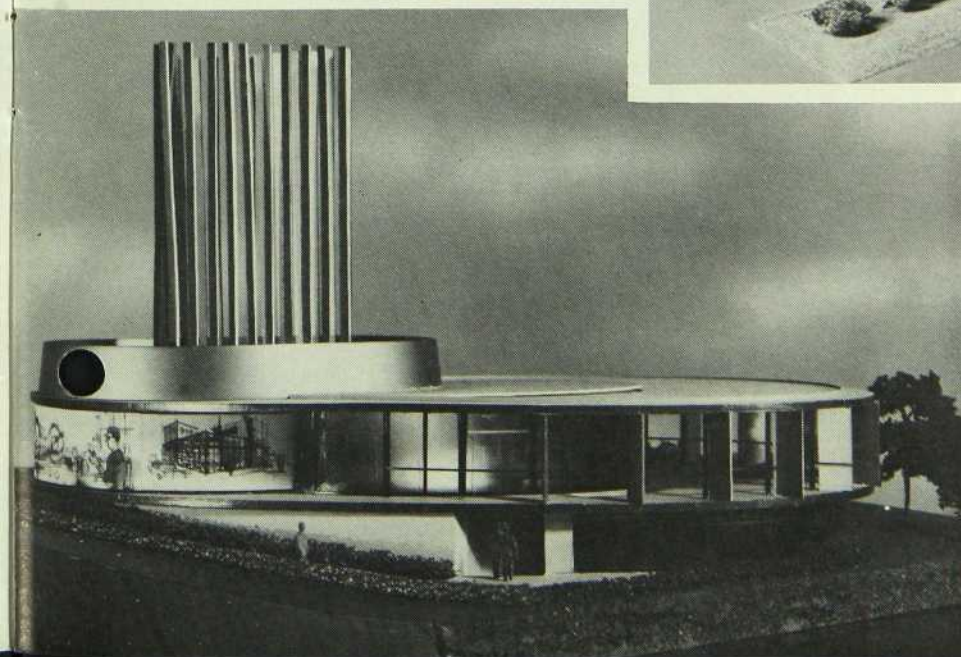
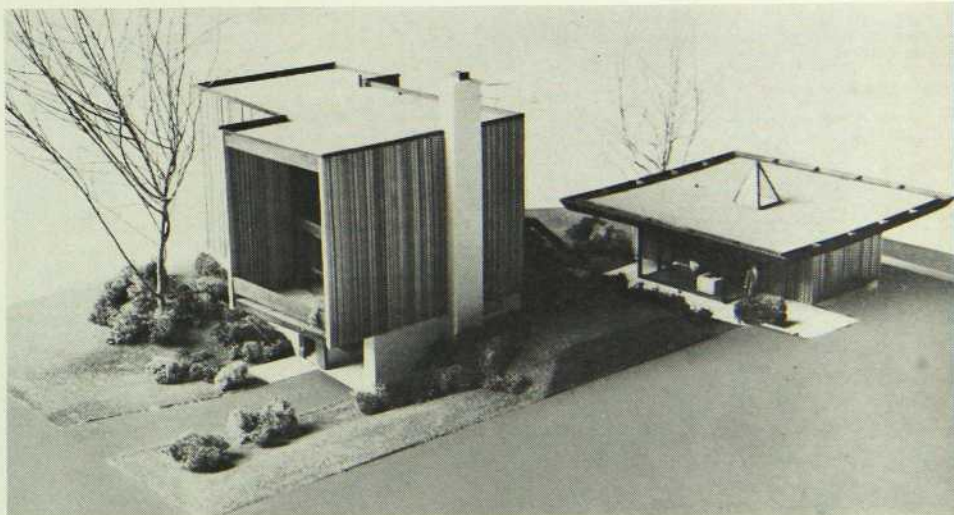


▲
Le pavillon du Venezuela



◀ Le pavillon de la Corée, dans le style d'un manoir coréen.

Maquette d'une maison de l'architecte Gustavo Da Roza, dans laquelle les éléments de « L'Homme et son foyer » seront exposés.



◀ Le pavillon de la vie économique, commandité par un groupe de sociétés canadiennes



Office Central Catholique LTÉE

Importateurs d'objets de piété

CHAPELETS, MÉDAILLES, CRUCIFIX,
IMAGES, MISSELS, ETC.

Représentants de fabricants et d'éditeurs français

50 ouest, rue Notre-Dame

Montréal 1, Canada

Téléphone : 842 - 2505

C'est la vie à bord du paquebot FRANCE qui fait toute la différence

C'est l'élégance. Vous la sentez dès votre arrivée à bord. Vous vous croyez presque à Paris.

Un service parfait vous entoure à tout instant. Nous accourons

pour satisfaire votre moindre désir.

Deux paires de stabilisateurs assurent une traversée calme. Vous êtes à bord du **FRANCE**. Que pourriez-vous souhaiter de plus?

TRANSAT

Compagnie Générale Transatlantique
1255, Square Phillips, Suite 506 • Tél.: 866-4647

Service régulier entre New York, l'Angleterre et la France. Voyez votre Agent de Voyages pour tous détails. Service régulier de fret entre L'Europe et les ports Canadiens.

LE REGROUPEMENT DES ENTREPRISES EN FRANCE

par M. Pierre Jaegly

Depuis quelque temps les opérations de fusion et de regroupement d'entreprises françaises se succèdent à un rythme renforcé. Nous n'en citerons pour mémoire que les cas les plus récents puis nous essaierons d'en dégager le contexte plus général dans lequel s'inscrit ce mouvement.

D'une part, parmi les fusions proprement dites on compte celles de :

- la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie avec le Comptoir National d'Escompte de Paris ; la banque fusionnée ayant comme dénomination nouvelle « Banque Nationale de Paris » ;
- Ugine, Kuhlmann et les Produits azotés, dans la chimie ;
- Péchiney et Tréfinmétaux, dans l'industrie de l'aluminium ;
- la Société Cockerill-Ougree et des Forges de la Providence, dans la sidérurgie.

D'autre part, parmi les regroupements en vertu d'accords d'association on peut noter :

- l'accord entre la Banque de Paris et des Pays-Bas, le Crédit Industriel et Commercial, la Compagnie Bancaire et la Banque Worms ;
- la mise en commun des connaissances techniques dans la liquéfaction du gaz naturel d'Air Liquide et de Technip ;
- le regroupement de la Compagnie Générale d'Électricité, de la Compagnie Générale de Télégraphie sans fil et de la société Lebon et Cie, sous le nom de « GEREC », Groupement pour l'Étude et la Réalisation d'Ensembles Contrôle-Commande pour les centrales électriques thermiques et thermonucléaires ;
- les accords entre Sollac et Usinor et ceux intervenus entre Usinor, Saulnes-Uckange, de Wendel, et Sollac, dans l'industrie sidérurgique.

Cette liste n'est certes pas exhaustive, d'autant plus que d'autres fusions ou accords de coopération sont en préparation. En raison même de l'ampleur de ce mouvement de concentration de l'économie française il paraît utile d'examiner la nature du cadre d'ensemble dans lequel s'insèrent ces regroupements.

Quelle est l'importance des grandes sociétés françaises ? Les tableaux suivants, reproduisant le classement comparatif de la revue Fortune d'août 1966 des 200 premières entreprises industrielles hors des États-Unis, permettent de porter quelque lumière sur la taille des entreprises françaises dans les secteurs de l'automobile, de la chimie et de la métallurgie en 1965.

A = Allemagne ; F = France ; I = Italie ; Lux = Luxembourg

AUTOMOBILE

Firme		Classement	Chiffre d'affaires (\$000)	Effectifs Employés
Volkswagen	(A)	5	2,316,875	125,157
Fiat	(I)	12	1,528,486	123,109
Daimler Benz	(A)	15	1,297,750	98,503
Renault	(F)	18	1,099,845	86,600
Citroën	(F)	44	787,938	54,000
Peugeot	(F)	91	499,974	33,500

CHIMIE

Farbenfabriken				
Bayer	(A)	10	1,575,250	99,800
Farbwerke				
Höchst	(A)	14	1,309,000	72,918
Rhône Poulenc	(F)	25	1,013,964	91,599
Badische Anilin & Soda Fabrik	(A)	26	1,012,500	47,840
Saint Gobain	(F)	57	710,403	22,600
Montecatini	(I)	81	580,725	47,890
Air Liquide	(F)	141	351,827	20,000

METALLURGIE

August				
Thyssen-Hütte	(A)	9	1,724,651	94,207
Friedrich Krupp	(A)	16	1,251,750	112,029
Finsider	(I)	29	979,424	76,380
Schneider & Cie	(F)	39	828,631	79,335
Arbed	(Lux)	45	784,000	25,654
Usinor	(F)	129	372,286	23,783

Le tableau de « Fortune » montre la disparité considérable en ce qui concerne la grandeur des entreprises américaines d'une part et européennes de l'autre. Le classement ci-dessus fait apparaître par ailleurs l'avance relative de l'Allemagne par rapport à la France et l'Italie. Ceci ne signifie pas que, à travers la vague de fusions et d'ententes des entreprises allemandes, la structure du système productif allemand se soit nécessairement et dans tous les cas assouplie. Bien au contraire, et les années trente en témoignent, le mécanisme de l'économie allemande fut à certains moments affecté par les rigi-

dités structurelles qu'engendraient les quasi-mono-poles.

Après la dernière guerre, bien que les grands cartels allemands se soient reconstitués et renforcés, en dépit des recommandations de « décartellisation » de la CEE, la situation a quelque peu évolué. Sous l'impulsion de la « Soziale Marktwirtschaft » préconisée par M. Ludwig Erhard, la position concurrentielle de l'économie allemande s'est affermie, préparant d'emblée les entreprises d'outre-Rhin au désarmement contingentaire et tarifaire général du Marché Commun. Entre-temps, la France et l'Italie, comme certains autres partenaires européens, ont encore à assouplir le carcan dirigiste de leur économie et à accélérer la concentration de leur potentiel industriel pour rehausser la taille de leurs entreprises. C'est à cette condition seulement que pourront être réalisées les économies d'échelle nécessaires à l'abaissement des coûts de production.

Il reste que ces opérations de concentration devront s'effectuer selon la règle de jeu consignée dans le Traité de Rome et en harmonie avec les législations nationales. Les accords entre les grandes entreprises du Marché Commun tombent dans certains cas sous le coup de l'article 85 du Traité de Rome. Selon cet article, sont notamment incompatibles avec le Marché Commun tous les accords entre entreprises qui affectent le commerce entre États et qui restreignent la concurrence. L'article 85 dispose en outre que les conventions justifiables du point de vue de la productivité peuvent être autorisées par décision spéciale. La Commission de la CEE a autorité pour donner les directives et faire les recommandations nécessaires relativement à l'article 85. En fait le mouvement de concentration se développe en l'absence d'un contrôle effectif des organismes européens compétents. C'est donc essentiellement aux législations anti-trusts des États nationaux qu'il faut se référer, pour l'instant, d'autant plus que pour l'application des dispositions du Traité de Rome il faut se rapporter aux pays-membres. En ce qui concerne la législation anti-trust française, elle paraît assez sommaire, par rapport à celle de l'Allemagne. La France, d'une manière générale, ne reconnaît une fusion de sociétés que si la société absorbante est placée sous sa juridiction. Telle est l'esquisse réglementaire qui régit les fusions.

Les récentes opérations de fusion d'entreprises ou de rationalisation partielle du système productif français, ne constituent pas de simples mesures de circonstance. À mesure que se concrétisera la libération intégrale des échanges en Europe et que le régime concurrentiel des pays occidentaux s'accroîtra en vertu des négociations Kennedy, l'industrie française devra construire un front uni et solide.

Cet engagement de l'économie française dans la concurrence internationale est sans retour. On peut noter par ailleurs que les débuts d'application du V^e Plan d'Équipement et de Productivité (1966-1970) français coïncident avec le mouvement actuel de restructuration industrielle et financière en France et que le présent Ministre des Finances et de l'Économie a inscrit ce mouvement dans son « plan d'action ».

Ainsi, harcelée par la proximité des échéances du Marché commun et les options du Plan, la longue et complaisante tradition protectionniste française subit les assauts décisifs de l'histoire et du temps. À mesure que le malthusianisme économique est battu en brèche, un édifice rajeuni, bien qu'encore précaire, apparaît au jour : une France qui se prépare à harmoniser son horizon économique avec celui de l'Europe. Dans l'une de ses conclusions, la Commission de l'Économie Générale et de Financement du V^e Plan rappelait notamment que le Plan était conçu dans l'hypothèse de la mise en place du Marché Commun.

Pour mener à bien l'œuvre de concentration un Comité de développement industriel, dit « Comité Ortolí », a été mis sur pied. La tâche de ce comité est de suivre l'exécution du Plan dans le secteur privé. D'autre part, il est chargé d'examiner les voies et moyens susceptibles de permettre aux entreprises françaises d'accéder aux dimensions européennes afin de les préparer à affronter la concurrence extérieure. Ce comité a produit ou produira des études approfondies sur diverses industries de pointe dont l'industrie chimique, celle des calculatrices électroniques et de l'automobile. Ces études se font sous les contraintes arrêtées dans le V^e Plan c'est-à-dire en réalisant les objectifs du Plan, dans la stabilité monétaire, sans compromettre les options fondamentales retenues.

Incidemment, il paraît utile de souligner que le gouvernement français a amorcé un revirement tactique dans sa politique économique dans le but même de donner plus d'efficacité à l'industrie. En effet l'ère des nationalisations de secteurs essentiels à l'économie semble s'essouffler et l'esprit nouveau qui régit les orientations politiques actuelles du gouvernement dépasse le stade des brillantes déclarations d'intention. Entre la socialisation à outrance et le libéralisme effréné d'une autre époque la politique économique française est en passe d'assouplir sa ligne de principe en optant pour la coopération par contrat entre le secteur privé et public sans préjudicier à l'autorité de l'État ou à la responsabilité de l'entreprise privée. Ce changement d'optique dépasse la pure correction méthodologique et

les exemples issus de cette nouvelle formule d'action s'accumulent.

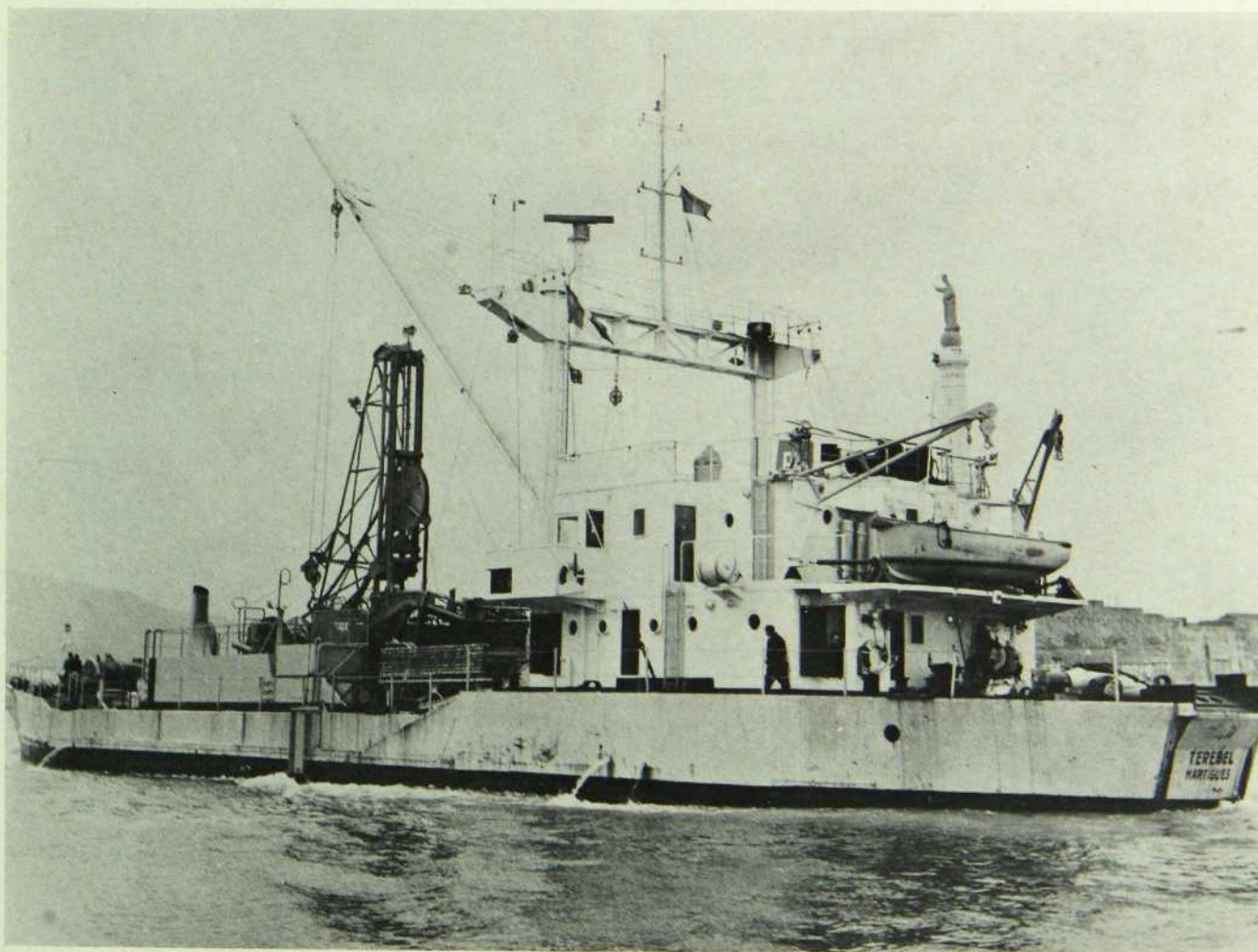
L'accord Renault-Peugeot semble très significatif à cet égard. La formule originale de coopération entre la Régie Renault et la Société Peugeot ne vise pas directement à la fusion mais au développement optimum d'un secteur industriel qui joue un rôle prépondérant dans l'économie française. On peut souligner plusieurs traits particuliers de cet accord.

- Il n'y a pas de prise de participation réciproque et aucun lien financier n'est établi entre les deux entreprises.
- Aucun changement aux réseaux existants ou aux formes de véhicules.
- Les deux entreprises garderont leur statut propre.
- Coopération entre les bureaux d'études et de recherches, qui resteront toutefois autonomes.
- Rationalisation de la fabrication afin de réduire le prix de revient. D'où, possibilité de fabrication

commune de certaines pièces ou d'études communes de modèles nouveaux.

- Rationalisation des réseaux commerciaux extérieurs.
- Cette association pourra éventuellement être ouverte à d'autres producteurs, notamment à Citroën. (Le seul concurrent français resterait alors Simca, contrôlé par Chrysler Corporation).

Par ailleurs, dans le domaine de l'industrie des calculatrices électroniques le gouvernement a abandonné, après examen du rapport de M. Ortoli, Commissaire Général au Plan, le projet d'un « Commissariat aux calculatrices électroniques » et mis sur pied un « plan calcul » assez particulier. L'entreprise privée gardera la responsabilité des études et de la construction des diverses unités. Cependant, à la lumière même de sa nouvelle philosophie, l'État se ménagera, lors de la mise en application du « plan calcul », une avenue d'accès à ce plan par le truchement de subventions à la recherche. La nomination



Le TERREBEL, navire expérimental de flexoforage de l'Institut Français du Pétrole

d'un délégué auprès du Premier Ministre chargé des relations avec les sociétés privées, notamment pour le contrôle de la mise en œuvre des crédits, démontre clairement que l'État est décidé à s'engager de plain pied dans « la révolution de l'informatique », en collaboration étroite et pratique avec l'entreprise privée. Celle-ci sera représentée notamment par la Compagnie d'Automatisme et d'Électronique et la Société d'Électronique et d'Automatisme.

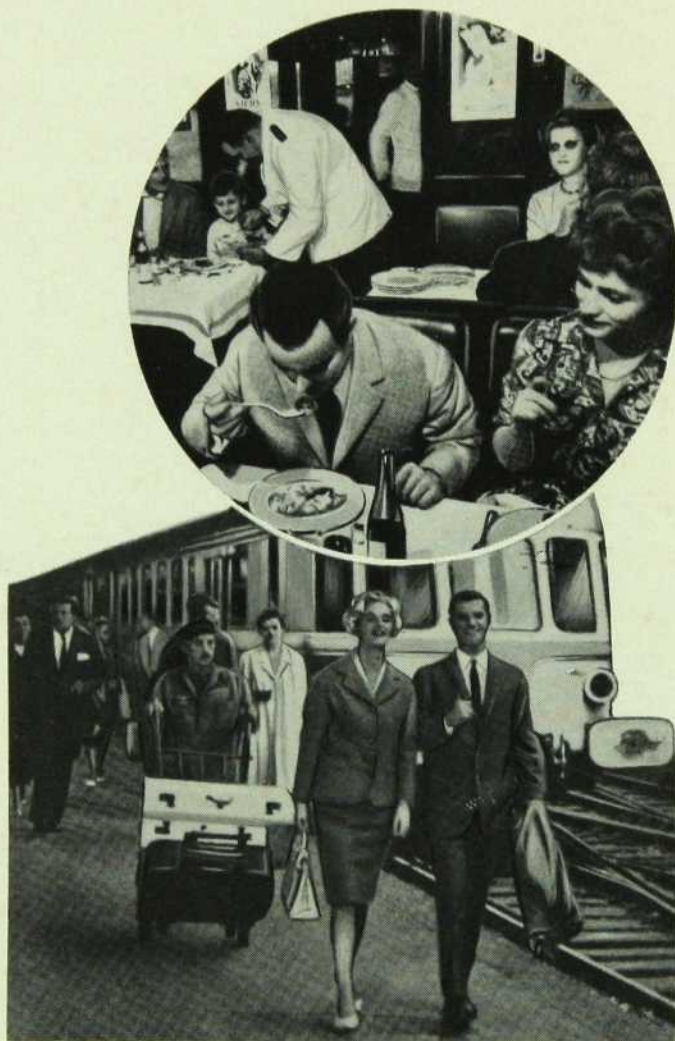
Enfin, la nouvelle orientation de la politique économique de l'État se reflète dans le « plan professionnel de la sidérurgie ». À l'occasion de la présentation de cet accord de reconversion et de modernisation de l'industrie sidérurgique, M. Debré déclara : « C'est une date dans l'effort de politique économique d'une démocratie moderne. Il n'y a plus une industrie privée maîtresse de ses destins et se tournant simplement vers l'État en cas de difficultés occasionnelles et se retirant aussitôt que ces difficultés sont surmontées. Il n'y a pas, de notre côté, (c'est-à-dire du gouvernement) pour toute industrie en difficulté qu'une hypothèse, c'est qu'elle devienne une industrie d'État. Nous établissons un programme de rénovation avec l'accord et même sur l'initiative de la profession ». Cette liberté engagée, rapprochant l'État et l'entreprise privée, devra aboutir progressivement à la fusion et au regroupement des sociétés sidérurgiques françaises et leur rendre leur vitalité. De ce fait les expériences actuelles de rationalisation de l'économie française vont au-delà d'une modernisation pure et simple de l'appareil de production et se répercutent sur le principe de base du système économique français. Le succès de cette vaste entreprise de mise à jour de l'économie française sera directement fonction de la limite de tolérance que l'on fixera à l'évolution actuelle.

Sous un tel éclairage les récentes réformes de structures de l'industrie française apparaissent comme le débouché naturel d'un cheminement souvent laborieux. Il fallait neutraliser divers points de résistance. En effet, bien que les entrepreneurs français fussent unanimes à reconnaître l'urgence d'une solution aux problèmes d'équilibre financier et de relèvement de la productivité, ils ne parvenaient souvent qu'avec peine à consentir l'idée d'une possible fusion. Ce fait était imputable à plusieurs raisons :

- la mentalité de l'entrepreneur moyen et de ses associés, peu désireux de tomber sous la coupe d'une firme dominante ;
- la protection douanière, donc l'assurance d'une place au soleil sur le marché national ; ce qui émoissa sensiblement le dynamisme concurrentiel ;
- le maintien en exploitation de firmes marginales grâce aux généreuses subventions gouvernemen-



POUR VOS VACANCES OU VOS VOYAGES D'AFFAIRES



voyez la
S.N.C.F.
avant votre départ.

VITESSE • EXACTITUDE • CONFORT

**LES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
SONT À VOTRE SERVICE**

*Pour tous renseignements:
sur billets à prix réduits, Eurailpass, etc.,
consultez votre agence de voyage ou les bureaux de la*

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Chambre 436, 1500, rue Stanley, Montréal, Tél.: 288-8255



CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

tales ; ce qui handicapait le lancement d'usines modernes et la création d'emplois nouveaux.

Tous ces facteurs ont contribué à l'émiettement du système productif français. Il fallait donc opter sans délai pour une élimination progressive, mais vigoureuse, des limitations physiques et institutionnelles au développement de la capacité industrielle et à la conquête des marchés extérieurs.

Les concentrations d'entreprises à vocation internationale permettront précisément d'élaborer une véritable stratégie d'expansion internationale, encore est-il impérieux qu'elles soient étayées par des moyens financiers adéquats.

Ceci suppose notamment l'existence d'un marché financier attrayant, susceptible de répondre à la « faim de capitaux » d'une économie moderne. Les subventions gouvernementales ne peuvent en aucun cas suppléer les déficiences de l'épargne nationale. Il faut bien reconnaître que l'étroitesse des marges bénéficiaires et les charges fiscales sur les dividendes n'ont pas particulièrement favorisé l'épargne. C'est pourquoi le gouvernement français a décidé l'application d'un train de mesures destinées à donner une impulsion nouvelle aux marchés financiers et boursiers ; telles sont notamment :

- la réduction (introduite le 1^{er} janvier 1966) de 24 à 12% des retenues à la source sur les dividendes ;
- la possibilité, pour les dividendes, de bénéficier d'un « avoir fiscal » égal à la moitié du montant perçu par l'actionnaire ;
- la suppression en 1967 de la retenue à la source, permettant ainsi de porter le rapport des dividendes à 150% ;
- l'amélioration de la qualité et de la fréquence de l'information des actionnaires concernant la valeur des éléments d'actif des compagnies ;
- la réduction, par le Comité des Bourses de Valeurs, de 40% à 30% du taux de couverture en numéraire et de 60% à 50% du taux de couverture en actions pour les opérations à terme ;
- l'introduction en Bourse, à titre expérimental (sur 17 valeurs), du système à options ;
- la promotion des opérations d'arbitrage sur les valeurs étrangères ;
- le projet de réforme du Statut des agents de change, permettant notamment à ceux-ci de gérer des portefeuilles, en plus des plans d'épargne dont ils ont déjà la gestion, et les encourageant à se regrouper.

De plus, plusieurs projets sont actuellement à l'étude pour améliorer le fonctionnement du marché monétaire.

Toutes ces dispositions ne manqueront certainement pas de contribuer à l'établissement de l'assise financière particulièrement solide que nécessite l'ajustement des structures industrielles françaises.

En conclusion, tout permet de croire que, dans la transformation fondamentale qui l'attend, l'économie française ne pourra se restreindre à la seule concentration industrielle. Les pouvoirs publics en sont mieux conscients que personne et entendent étendre leur œuvre de rationalisation aux secteurs artisanal et agricole, conjointement avec les organisations professionnelles, les organismes et institutions compétents. Ainsi, face à une demande de plus en plus concentrée, on s'efforce, depuis quelque temps déjà, d'organiser la production agricole et de stimuler les regroupements de producteurs et les accords ou fusions d'entreprises de transformation. Ainsi par exemple de vastes « complexes avicoles » se constituent avec leurs éleveurs de volailles, leurs usines, leurs centres d'abattage et leurs réseaux de commercialisation. Le gouvernement tente également de promouvoir ces regroupements dans les secteurs de la viande de bœuf et de l'industrie sucrière.

Dans cette vaste réforme certains secteurs seront nécessairement privilégiés par rapport à d'autres. Mais l'existence de groupes de taille internationale ne compromettra en aucun cas la croissance des entreprises de taille plus petite ayant une aptitude à « se développer par la spécialisation, l'originalité ou la qualité de leurs fabrications et par leur dynamisme commercial. » Les seuls critères objectifs qui permettront désormais de discerner les entreprises d'avant-garde, petites ou grandes, des autres seront le degré de compétitivité et l'aptitude à réaliser des profits. Ainsi l'économie française revient aux vertus cardinales du libéralisme, avec quelque nuance sans doute.

PEUGEOT

GARANTIE 24 mois ou 50,000 milles

ROGER BUNER AUTOMOBILES

27, boul. Sainte-Rose,

Sainte-Rose

Tél. : 625-4357

L'ORÉAL DE PARIS

PRODUITS CAPILLAIRES
DE HAUTE RÉPUTATION
UTILISÉS
DANS
LES MEILLEURS
SALONS DE COIFFURE

COSMAIR (CANADA) LIMITED
HAMILTON, ONTARIO

COMITÉ NATIONAL des VINS DE FRANCE

JOUR SANS VIN ?
JOUR DE CHAGRIN!!!



Prenez du vin à chaque repas. C'est
un peu de bonne humeur et une
aide précieuse pour votre digestion.

Les vins de France sont les meilleurs

2060, rue McKay
937-9135

Montréal

Brochure gratuite envoyée sur demande.

Avec les compliments

de

J. B. MARTIN Co. Ltd.
(velours et peluches)

445, SAINT-JACQUES
SAINT-JEAN, P.Q.

LA CONJONCTURE EN FRANCE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques vient de rendre publics les premiers commentaires rédigés après le recensement des résultats de l'enquête sur la conjoncture industrielle menée, en juillet, auprès de 2.500 dirigeants d'entreprises de toutes tailles.

Au vu des réponses faites par les chefs d'entreprise et selon les tendances probables de la production au cours des trois ou quatre prochains mois, l'I.N.S.É.E. estime que « les perspectives générales de la production, significatives du climat ambiant, restent aussi optimistes qu'en juin dernier. De leur côté, les perspectives personnelles ont de nouveau fléchi, mais très légèrement ».

En ce qui concerne les chances probables d'évolution des prix au cours des trois ou quatre prochains mois, les perspectives formulées sur le niveau d'ensemble des prix des produits industriels montrent une amélioration du climat, note l'I.N.S.É.E.

Quant aux perspectives personnelles des chefs d'entreprise pour leurs propres prix de vente, elles restent orientées « vers une progression des prix identique à celle prévue en juin ».

Sur ce point précis, rappelons qu'en juin les chefs d'entreprise prévoyaient toutefois une progression de leurs prix un peu moins rapide que précédemment.

Interrogés sur l'état de leurs carnets de commandes, les industriels qui en tiennent un ont une opinion plus favorable qu'en juin. Les chefs d'entreprise qui n'ont pas de carnets de commandes ont un jugement assez identique puisque, selon eux, la demande a continué de s'améliorer. Toutefois, le jugement est moins favorable pour la demande étrangère.

À propos de l'évolution récente de la production, telle qu'elle ressort des réponses faites par les industriels à l'I.N.S.É.E., celle-ci en déduit que la production a continué de croître à un rythme à peine moins soutenu que celui enregistré lors de l'enquête de juin 1966. Toutefois, la croissance de la production ne s'est pas traduite par une nouvelle accélération dans les industries d'équipement.

Dans son analyse de la situation et des perspectives de l'économie française d'après les données disponibles en juillet 1966, l'Institut National de la Statistique (Étude et Conjoncture, supplément n° 8) estime que le relais de la demande des ménages par celle des industries d'équipement « ne semble pas tout à fait suffire pour maintenir la vitesse de

la croissance au taux observé du printemps 1965 au printemps 1966, d'autant que simultanément la demande extérieure s'est un peu ralentie du fait de l'expansion atténuée de plusieurs pays clients et que l'activité du bâtiment et des travaux publics est restée proche de la stagnation. Cet état de choses ne devrait pas se modifier sensiblement d'ici à la fin de l'année : les perspectives d'accélération de la consommation des ménages restent modérées ; la progression des commandes de matériels d'équipement, nettement accrue au premier semestre de 1966, se confirmera mais sera limitée par les difficultés de financement et la non-saturation des capacités de production ; les perspectives de la construction de logements ne permettent pas d'espérer une amélioration prochaine de l'activité du bâtiment. »

Au total, la production industrielle devrait progresser, au deuxième semestre, à un taux de l'ordre de 5%.

L'I.N.S.É.E. poursuit :

« Le taux global de croissance se rapproche ainsi du taux moyen observé sur l'ensemble des dix dernières années.

Cette croissance plus modérée, mais mieux équilibrée, ne devrait pas entraîner globalement de difficultés sur le marché de l'emploi, qui se trouve alimenté par des disponibilités relativement abondantes, même si des problèmes d'adaptation se posent, notamment pour les travailleurs âgés. Les tensions sur les salaires ne devraient pas s'accroître. Cette considération, ainsi que la modération de la demande des ménages jouent contre l'éventualité d'une accélération sensible de la hausse des prix. »

« Les charges de financement, qui pèseront cette année plus lourdement sur les entreprises, pourraient mettre en cause cette relative stabilité des prix, si des ressources convenables d'épargne n'étaient pas dégagées et mises à la disposition des investisseurs. Il semble qu'il soit encore trop tôt pour discerner comment les circuits financiers pourront subvenir aux besoins. Les Pouvoirs publics s'efforcent, par diverses voies, de faciliter l'affectation d'une épargne qui, jusqu'à maintenant, ne s'investit pas volontiers dans des placements à long terme ; emprunt de 1 milliard à l'automne de 1965, déduction fiscale pour investissement, augmentation des taux d'intérêt des obligations publiques, prêt à la sidérurgie. Ces interventions et ces incitations devraient contribuer à résoudre le problème de financement dont dépend la continuité de l'expansion. »

ASSELIN, BENOÎT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE

Ingénieurs-Conseils

ASSOCIÉS

M. Hector Asselin, ing.
M. Marc Benoît, ing.
M. Raymond Boucher, ing.
M. André Ducharme, ing.
M. Gérard A. Lapointe, ing.

SOCIÉTAIRES

M. Alban M. Deschênes, ing.
M. Frédéric Dréville, ing.
M. Robert Garneau, ing.
M. D. L. Harris, ing.
M. G. Edgar Ransom, ing.

Tél. : 931-1731

4200 ouest, boul. Dorchester, Montréal



ACTIF : \$3,800,000

COMME...

L	comme	La PAIX
A	comme	ASSURANCES
P	comme	PROTECTION
A	comme	AUTOMOBILE
I	comme	INCENDIE
X	comme...	Il vous plaira !

LA PAIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

vous servira COMME...

aucune autre Compagnie ne le fera !

465, rue Saint-Jean, Montréal - 844-8632

Président : Jacques Racine

C. E. Racine & Cie LIMITÉE

1909 - 1966

Courtiers en Douane
et Transitaires

Membre de la Chambre de Commerce Française
au Canada



Edifice Board of Trade
300, rue du Saint-Sacrement
Montréal I

Téléphone : 849-5291



Café de Paris :

Somptueusement décoré dans le style Louis XVI
avec son Lounge Bar :

Thé - Cocktails

et son Restaurant :

Déjeuner - Dîner

Maritime Bar :

Spécialité : poisson

Ritz Café :

Petit déjeuner, déjeuner et dîner
à prix modérés

Le Jardin :

Thé, Cocktails, Déjeuner et Dîner

FRENCH WEEK IN TORONTO HELPS CREATE BETTER UNDERSTANDING BETWEEN CANADA'S FOUNDING CULTURES



Secretary John Tames greeted visitors to the exhibit sponsored by the French Chamber of Commerce of Canada. The exhibit featured French industry in Canada.

Wines, foods, perfumes, cosmetics, china, bicycles, automobiles, paintings and books. These are just a few of the hundreds of products of France and Quebec that were on display at approximately 50 exhibits during French Week, June 13 to 18, at Yorkdale Shopping Centre, Toronto.

A news kiosk selling French-language newspapers and magazines, an outdoor cafe, costumed flower sellers, an open air art show and a flea market helped create a "Left Bank" atmosphere that attracted more than 200,000 visitors on the first two days.

For the ladies, there were demonstrations of hair styling by the master stylists of Maison Elysée, and of make-up and beauty care by Lubette of Paris.

A superb collection of Paris originals was displayed, and visitors were shown how these fashions have been skillfully adapted for every woman's figure and budget. An exciting collection of haute couture by Quebec designers Michel Robichaud and Marielle Fleury, developed around easy-care fabrics that are especially suitable for travelling, was also shown.

The world-renowned cuisine of France and Quebec were demonstrated in two shows. M. Pierre Lalasseux, the award-winning chef of Le Provençal, gave visitors some of the secrets of French cooking. Madame Jehane Benoit, the popular Quebec television cooking expert, demonstrated cooking with a French-Canadian touch.

Quebec's rich cultural past and present were represented by a magnificent collection of art and sculpture from "Le Musée de Québec" and an outstanding display of books from "Le Service des Lettres". A number of exhibits depicted the booming industry and commerce of La Belle Province, and tourism and travel were emphasized in several exhibits — among them, an exciting presentation of Expo 67.

A festival of French-language films presented the first Toronto showings of eleven great, prize-winning movies from France and Québec. Roger Vadim's "Les Liaisons Dangereuses", Jean-Luc Godard's "Une Femme Est Une Femme", and the National Film Board of Canada's "Le Chat Dans Le Sac", which first attracted attention at the Montreal International Film Festival (1964), were three films that attracted particularly favourable attention.

A special group of award-winning French films for children was shown in the daytime. Also for children, there were games, rides, balloons, and performances by the Laura Secord Puppet Theatre.

Lucky door prizes awarded to visitors during the week included a Renault four-door sedan donated by the manufacturer, two tickets to Gay Paris courtesy of Air France, and an all-expense paid weekend for two at the 1967 Quebec Winter Carnival from Air Canada.

French Week at Yorkdale Shopping Centre was sponsored by the Toronto French School, in co-operation with the Toronto French Trade Commissioner and the Ontario section of the French Chamber of Commerce. It was part of a \$1,000,000 capital fund campaign to raise money for the private school and to create better understanding between Canada's founding cultures.



hommages de

POULENC LTÉE

FABRICANTS DE SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES



8580 ESPLANADE, MONTRÉAL 11

Câble : STARBER, Montréal

Telex 01-2169

ST-ARNAUD & BERGEVIN
LIMITÉE

Courtiers en Douane
Expéditeurs
Entreponeurs
Camionneurs
Agents Transitaires



4 bureaux dans Montréal pour vous servir ;
un seul numéro de téléphone : 844-1561

Bureau chef : 118, rue St-Pierre

Succursales : 7403, boulevard Newman, chambre 214,
LaSalle, P. Q.
Air Cargo Terminal, chambre 120,
Aéroport de Montréal,
Dorval, P. Q.
6378, chemin Côte-de-Liesse, chambre 237,
Montréal

Membre de la Chambre de Commerce Française au Canada

**Raymond, Chabot,
Martin, Paré & Cie**

Comptables Agréés

Jacques Raymond, C.A.
Guy Chabot, C.A.
Guy Martin, C.A.
Jacques Paré, C.A.
Jean Brissette, C.A.
Philippe Rondeau, C.A.
Jacques Girard, C.A.
Jean-Pierre Roy, C.A.
Gilles St-Pierre, C.A.
Claude St-Denis, C.A.
Robert Gagnon, C.A.
Serge Saucier, C.A.
Gabriel Groulx, C.A.
Germain Chapdelaine, C.A.
Michel Guertin, C.A.
Jacques Légaré, C.A.
Robert Huot, C.A.

La Tour de la Bourse,

Montréal 3, Qué.

LANCÔME

PRODUITS DE BEAUTÉ
ET PARFUMS



Agents : COSMEX LIMITÉE
MONTRÉAL

PEUGEOT

GARANTIE 24 mois ou 50,000 milles

DAN LANDREVILLE INC.

4745 est, rue Ontario

Tél. : CL. 6-1645

LA BOURSE

Communiqué par Greenshields Incorporated

Aux Etats-Unis

La force dominante dans l'orientation des marchés financiers du monde libre au cours des derniers mois a été le resserrement croissant du crédit. La tension financière a accentué l'urgence pour les gouvernements de prendre des décisions fondamentales en matière de politique économique.

Contrairement à la tendance qu'on lui prête généralement pendant cette période de l'année la bourse s'engagea dans une forte baisse en juillet et au début du mois d'août. Vers le milieu de ce mois la plupart des indices boursiers enregistrèrent des fléchissements de plus de 15% par rapport à leur maximum du début de février. En dehors de la restriction monétaire ces fléchissements sont imputables à des facteurs tels que l'extension du conflit vietnamien, l'intensification de la poussée des salaires et des prix (alors que la conjoncture est visiblement moins vivace), la flambée des revendications syndicales, et les signes d'hésitation croissante du gouvernement en matière de politique économique influencée par la proximité des élections au Congrès. Sur le plan international, le nouveau programme d'austérité de la Grande-Bretagne n'a pas pu dissiper l'inquiétude fondamentale à propos des perspectives de la livre et de la stabilité monétaire internationale.

Vers la mi-août les perspectives boursières des États-Unis demeurent visiblement déprimées. Sur le plan conjoncturel, la faiblesse dans la construction domiciliaire et dans le secteur automobile est, selon toute évidence, éclipsée par la demande encore vigoureuse d'équipements industriels et militaires. Cependant, les enquêtes sur la consommation, le comportement des indicateurs économiques précurseurs et une politique monétaire de plus en plus restrictive laissent entrevoir un ralentissement prononcé de l'économie en général. Entre temps, les augmentations de salaires dans les transports aériens, les récentes hausses du prix de l'acier et la probabilité d'une augmentation du prix des modèles d'automobiles de 1967 indiquent que les pressions inflationnistes se poursuivront. L'économie américaine pourrait ainsi, une fois de plus, entrer dans une période apparemment paradoxale où le chômage augmente de pair avec l'inflation.

On retrouve une situation critique comparable dans le domaine de la politique économique. Alors que la restriction du crédit pourrait entraîner un

arrêt de l'expansion économique elle n'a visiblement pas réussi à contrôler ce qui est devenu une « inflation poussée par les coûts », qui s'avère à peu près intraitable par des mesures monétaires ou fiscales. En effet, un resserrement plus prononcé de la politique monétaire afin de stabiliser l'économie pourrait bien déclencher une crise financière. Enfin, l'échec des lignes de conduite sur les salaires et les prix comme en témoignent les récents incidents dans les transports aériens et la sidérurgie, a laissé le gouvernement américain sans moyen de défense économique effectif, amenant ainsi dangereusement le pays au point où le dirigisme — sous la forme d'une législation anti-grève permanente, de contrôles directs des prix et des salaires, etc. — pourrait se substituer à la persuasion et à la limitation volontaire comme outil politique important. Les perspectives économiques et les dilemmes politiques des États-Unis ne sont visiblement pas encourageants en ce qui concerne les bénéfices des sociétés, et par conséquent la bourse. Quoique les cours aient déjà éprouvé de substantielles baisses pendant les six derniers mois,

Greenshields Incorporated



4 Place Ville Marie, Montréal

Tous Services Financiers

- Ordres en Bourse
- Opérations sur le Marché Monétaire
- Souscription et Distribution de Titres
- Gestion de Portefeuille
- Recherche Économique et Financière

Montréal	Toronto	New-York	Londres
Ottawa	Québec	Winnipeg	Vancouver
Sherbrooke	London, Ont.		Calgary
Représentant à Zurich			

il est difficile de prévoir un renversement prochain de tendance.

Au Canada

Au cours des dernières semaines les bourses canadiennes ont enregistré une baisse sensible, les valeurs industrielles affichant les plus lourdes pertes. Un peu plus tôt deux mouvements, se compensant partiellement, se sont fait jour dans le commerce des valeurs entre le Canada et les autres pays. Alors que les investisseurs canadiens accrurent leurs achats en actions américaines (de \$15 millions au cours des cinq premiers mois de 1965 à \$87 millions pour la période correspondante de la présente année), les investisseurs étrangers ralentirent considérablement leurs désinvestissements de portefeuille de titres canadiens (de \$136 millions à \$39 millions au cours de la même période de référence). Tout compte fait les bourses canadiennes ont donc bénéficié de cette réorientation de tendance dans les transactions en valeurs mobilières.

Parmi les récents événements qui ont une influence marquante sur les perspectives économiques canadiennes on peut relever la publication de la revue semi-annuelle des projets d'investissements en 1966. L'enquête de la mi-1966, ainsi que le résume le tableau ci-dessous, indique une révision en hausse de \$478 millions, soit 3.3%, de l'ensemble des dépenses d'investissements privés et publics.

SECTEURS	1963 effec- tuées	1964 effec- tuées	1965 effec- tuées	1966 projets ini- tiaux	1966 projets modi- fiés
MILLIONS DE DOLLARS					
Industries primaires (indust. Construction comprise).....	1,478	1,753	1,952	2,261	2,319
Industries manufacturières	1,358	1,831	2,238	2,696	2,921
Service d'utilité publique (aqueducs exclus)	1,709	1,991	2,311	2,534	2,749
Services commerciaux et financiers	918	1,042	1,218	1,464	1,502
Total entreprises	5,463	6,617	7,719	8,955	9,491
Logement	1,713	2,028	2,133	2,216	2,116
Institutions	873	771	1,009	1,261	1,250
Gouvernement	1,344	1,528	1,937	2,114	2,167
Total des immobilisations	9,393	10,944	12,798	14,546	15,024

L'accroissement des immobilisations par rapport aux projets initiaux est entièrement représenté par les estimations rajustées des dépenses des entreprises, principalement du secteur manufacturier et des services publics. Les nouvelles prévisions de construc-

tions domiciliaires sont basées sur 140,000 mises en chantier, volume qui pourrait ne pas être atteint si la tendance actuelle devait persister.

L'élément inquiétant de l'enquête réside dans la nouvelle augmentation prévue des programmes d'investissements dans le secteur minier et forestier (notamment les pâtes et papiers, le minerai de fer, la potasse, les métaux non ferreux et le pétrole) qui, d'après les prévisions actuelles, devrait dépasser de \$500 millions, soit 44%, le total de 1965. Ceci confirme les craintes exprimées antérieurement à propos du substantiel excédent de capacité qui est en train de se développer dans un secteur relativement étendu de l'économie canadienne.

Dans l'ensemble, cependant, la révision des immobilisations pourrait refléter l'incidence de la forte hausse des prix (par exemple les coûts de construction et les prix des machines et équipements), plutôt qu'une nouvelle expansion du volume réel des investissements. Il est intéressant de noter que bien que l'enquête indique une progression de 15% des projets de construction de 1966, par rapport à l'année précédente, les adjudications de contrats de construction pour les sept premiers mois, ainsi que le révèle le Southam Building Guide, affichent un léger recul par rapport à la période correspondante de 1965. Ceci pourrait indiquer que l'étendue et/ou les estimations de coûts des projets actuellement en cours sont en augmentation mais que le nombre et l'ampleur des nouveaux projets vont en diminuant. On pourrait ainsi assister en 1967 à un plafonnement, sinon à une contraction, du volume des immobilisations. En tout état de cause, l'enquête de la mi-1966, bien que justifiant le budget du Ministre des Finances, n'appelle pas un resserrement de la politique fiscale ou monétaire.

Une source d'inquiétude sérieuse est la détérioration des relations ouvrières. La prolifération des grèves paralysantes dans le secteur manufacturier, minier, celui des transports et des services publics, accompagnées de violences, est l'un des aspects des malaises syndicaux au Canada; l'autre aspect est le précédent constitué par le gouvernement fédéral en accordant aux employés de la voie maritime du St-Laurent une augmentation de salaire de 30% répartie sur deux ans, après avoir réglé la grève des débardeurs par des concessions identiques. Ceci laisse entrevoir qu'un règlement semblable — financé par de nouvelles subventions gouvernementales — pourrait intervenir dans le conflit actuel avec les employés des chemins de fer et que les métallurgistes insisteront sur des relèvements de salaire bien au-delà des gains de productivité, intensifiant ainsi les pressions inflationnistes dans un important secteur de l'économie.

QUELLES SONT LES MEILLEURES UNIVERSITÉS AMÉRICAINES ?

La revue TIME du 27 mai 1966 a publié un classement des universités américaines, qui peut intéresser un bon nombre de nos lecteurs. Nous reproduisons ci-dessous l'article de TIME.

The name is Topping — and no wonder. As president of the University of Southern California, which was once noted mainly as a football college, Norman Topping set out five years ago on a 20-year master plan to reverse the pigskin image and raise \$106 million for new buildings and a better faculty. Last week he announced that the drive had already passed its dollar goal. Of course, U.S.C. has paid a price in football: last fall the team won only seven games out of ten.

Who's Best at What ?

The endless contention over strengths and weakness in the nation's universities now has some systematic facts and figure to go on. This week the American Council on Education published the most exhaustive assessment yet made of graduate education in the U. S. All of the expected prestige names turn up at the top, but the study is nonetheless full of fascinating comparisons and subtle superiorities.

The report confines itself to rating the graduate departments in 29 academic disciplines at the 106 universities that turn out the most graduate degree. Yet its author, Allan Cartter, a vice president of the council, former graduate dean at Duke University, and newly named chancellor of New York University, believes that there is "a lot of carry-over" between a strong graduate program and the corresponding undergraduate program at the same school. The report is certain to be taken as a guide to where a student can get a good education in his field.

Best Balanced : Berkeley. Cartter makes only one sweeping conclusion : based on the quality of its graduate faculty, he rates the University of California at Berkeley as "the best balanced distinguished university in the country." The lead stems from average of individual discipline ratings in five broad fields, and even though Berkeley ranks second to Harvard in humanities, social sciences, biological sciences and physical sciences, Harvard falls critically short in engineering. In the "effectiveness" of graduate programs (see table), the two schools are closer : Harvard rates first in nine of the 29 disciplines,

Berkeley in seven ; yet 20 of Berkeley's departments rate among the top three, to 19 of Harvard's. In overall balance, Cartter's tabulations suggest that the Stanford faculty ranks third.

There are some surprises in the full list of departmental ratings. Arizona's little-known anthropology faculty ranks high (twelfth), ahead of Minnesota and Washington ; Pittsburgh's philosophy faculty ranks eighth, ahead of Chicago and Stanford ; Delaware's chemical-engineering program ranks fifth, ahead of M.I.T. and Caltech. Yet no university in the South or Rocky Mountain states has even one "distinguished" department ; the Southwest and Plains states have only two : Texas in German and Minnesota in chemical engineering.

By Scholarly Vote. The ratings come from responses to more than 4,000 questionnaires sent to department chairmen at the 106 universities, plus distinguished senior scholars on their faculty and knowledgeable junior scholars who got their graduate degrees less than ten years ago. Each rated the schools on the quality of their graduate faculty in his own field ("distinguished," "strong," "good," "adequate," "marginal," etc.) and — more significantly — on "the effectiveness of the doctoral program" as measured by how he would regard these schools if he were to take his own doctoral work there today ("extremely attractive," "attractive," "acceptable," etc.). A respondent was allowed to indicate that he did not know enough about a school to make a judgment, but the quantity of communication within disciplines — at professional meetings, through publication, and in the "slave markets"

PEUGEOT
GARANTIE 24 mois ou 50,000 milles

ROGER AUTOMOBILES LTÉE

4269 ouest, Ste-Catherine Tél. : 932-2925

where teachers are hired — keeps most of the specialists well informed.

The council report finds that the two types of ratings tended to place the same schools near the top, although not always in the same order; the scholars rated the Berkeley faculty tops in physics, for example, but would prefer to take a physics doctorate at Princeton, presumably because they would be able to work more closely with the faculty of the smaller school.

The study was financed by the council, the U.S. Office of Education, the National Science Foundation and the National Institutes of Health. Cartter concedes that any such assessment of quality involves "someone's subjective judgment." He does not agree, however, with one respondent's complaint, quoting Dr. Samuel Johnson, that "a compendium of gossip is still gossip." The council considers the ratings valid enough that, even if the arguments over this study are still raging in 1970, it plans to do it all over again to see just how rapidly reputations shift.

GRAD SCHOOLS, RANKED BY "EFFECTIVENESS"

HUMANITIES

	First	Second	Third
Classics.....	Harvard.....	Princeton.....	Berkeley.....
	Harvard.....		
English.....	Yale (tie vote).		Berkeley
French.....	Yale.....	Columbia.....	Harvard
German.....	Harvard.....	Yale.....	Berkeley
Philosophy.....	Princeton.....	Michigan.....	Yale
Spanish.....	Berkeley.....	Harvard.....	Wisconsin

SOCIAL SCIENCES

Anthropology.....	Chicago.....	Harvard.....	Pennsylvania
Economics.....	M.I.T.	Harvard.....	Yale
Geography.....	Wisconsin.....	Chicago.....	Berkeley
History.....	Harvard.....	Yale.....	Berkeley
Political Science.....	Yale.....	Harvard.....	Berkeley
Sociology.....	Harvard.....	Berkeley.....	Michigan

BIOLOGICAL SCIENCES

Bacteriology/			
Microbiology.....	Berkeley.....	Rockefeller.....	Caltech
Biochemistry.....	Berkeley.....	Harvard.....	Stanford
Botany.....	Berkeley.....	Michigan.....	Harvard
Entomology.....	Berkeley.....	Cornell.....	Illinois
Pharmacology.....	Harvard.....	Michigan.....	Yale
Physiology.....	Harvard.....	Rockefeller.....	Berkeley
Psychology.....	Stanford.....	Michigan.....	Harvard
Zoology.....	Berkeley.....	Harvard.....	Stanford

PHYSICAL SCIENCES

Astronomy.....	Caltech.....	Princeton.....	Berkeley
Chemistry.....	Harvard.....	Caltech.....	Berkeley
Geology.....	Harvard.....	Berkeley.....	Caltech
Mathematics.....	Princeton.....	Harvard.....	Berkeley
Physics.....	Princeton.....	Caltech.....	Stanford

ENGINEERING

Chemical			
Engineering.....	Wisconsin.....	Princeton.....	Minnesota
Civil			
Engineering.....	Berkeley.....	Illinois.....	Stanford
Electrical			
Engineering.....	Stanford.....	M.I.T.	Berkeley
Mechanical			
Engineering.....	M.I.T.	Caltech.....	Stanford

Examen de la Vue

Dr ROBERT - H. LACOUR, O.D.

Verres de Contact

Lunettes Françaises : Amor - Nylor - Verres Varilux.

Docteur en Optométrie — Diplômé de Paris et de l'Université de Montréal

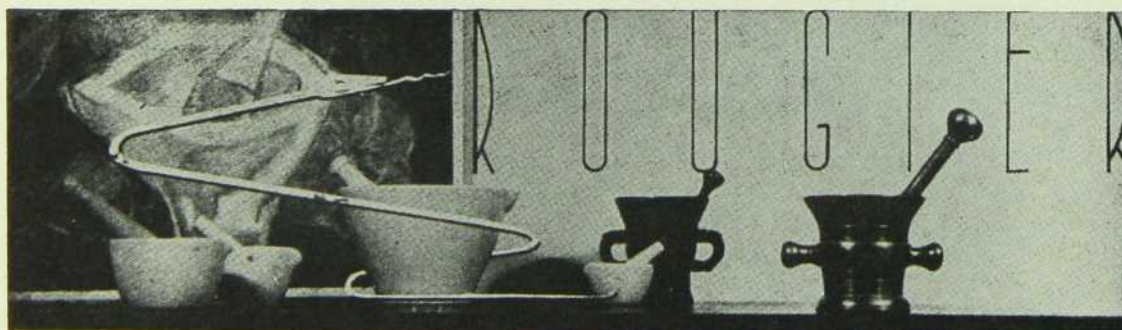
Jour : Mardi — Mercredi 9 a.m. à 6 p.m.

Samedi 9 a.m. à 1 p.m.

Jour et soir : Lundi — Jeudi — Vendredi 9 a.m. à 9 p.m.

4693, avenue Delorimier, Montréal

Téléphone : 523-3354



2055, RUE FAVARD

Spécialités pharmaceutiques

MONTREAL 22

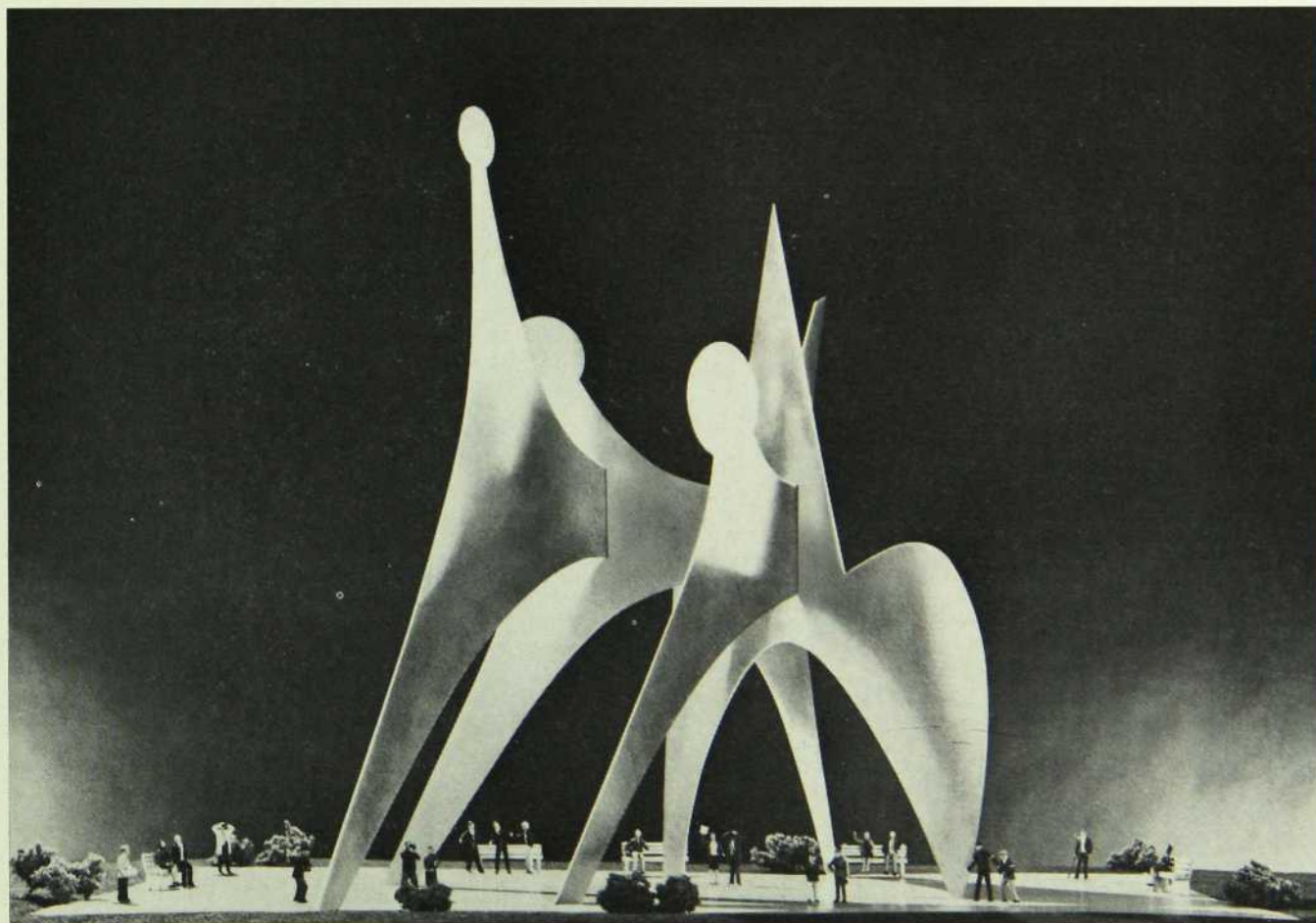
Madame MARYSE MARTRES-VINANT À EURELEX

Madame Maryse Martres-Vinant est attachée de Presse de la Société Eurelex, dont notre ancien collègue Jean Vinant est l'administrateur. Cette Société a la charge des Relations Publiques et des Relations de Presse pour l'Expo '67 en France.

Elle se consacre plus particulièrement aux relations publiques de Sociétés ou Administrations canadiennes en France.

Eurelex travaille en étroite liaison avec la Chambre de Commerce France-Canada dont elle prolonge l'activité.

A l'Expo '67



Sculpture en acier de Alexander Calder, d'une hauteur de 67 pieds et d'une longueur de 94 pieds

LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE AU CANADA

L'indice des prix à la consommation a connu une hausse de six dixièmes de point au cours du mois d'août. Cet indice, basé sur les prix de 1949 ramenés à 100, est passé de 144.3 en juillet à 144.9. À son niveau actuel, il est de 5.5 points plus élevé qu'en août 1965.

Selon un bulletin du Bureau fédéral de la statistique, ce mouvement de hausse est attribuable principalement à l'augmentation du prix des aliments qui a été de l'ordre de 2.1 points. Les indices de l'habitation, des soins personnels et de santé, des divertissements et lectures ont également monté.

Par contre, les tabacs et alcools n'ont pas varié, tandis que le vêtement et les transports ont connu une baisse.

Il s'agit de la onzième augmentation consécutive de l'indice des prix à la consommation, un des principaux baromètres servant à établir l'index du coût de la vie au Canada.

L'indice du prix à la consommation est établi par un relevé des prix de 300 produits ou services les plus fréquemment utilisés par les familles urbaines à revenu modeste et moyen.

C'est ainsi qu'en août les ménagères ont payé plus chers les produits laitiers, les céréales, la viande, les œufs, les fruits et les légumes.

Quant à l'indice de l'habitation, il est passé de 144.8 à 145, à la suite de hausses dans les prix du logement, des ustensiles et accessoires. La hausse de l'indice des soins personnels et de santé est due à l'augmentation des produits des médicaments, et autres produits, telles les pâtes dentifrices, crèmes de beauté, serviettes hygiéniques et lames de rasoir.

Les divertissements et lectures ont monté légèrement, de 159.3 à 159.6, par suite de la hausse des prix des pellicules photographiques, des bicyclettes et de l'admission aux spectacles sportifs.

Des spécialistes, qui ont été consultés au sujet de la hausse du prix des aliments en 1967, ont tenu des propos plus nuancés que ceux de M. Maurice Amyot, directeur général de la Société provinciale des épiciers. On sait que ce dernier a soutenu, que cette hausse attribuable à l'afflux des millions de visiteurs à l'Expo 67, serait de l'ordre de 15 à 18 pour cent.

Un économiste de l'université Laval, à Québec, M. Marcel Bonneau, a dit qu'une hausse de 15 à 18 pour cent était possible, mais que ce n'est qu'en analysant tous les facteurs de la production et de la distribution des produits agricoles qu'on pourrait le prédire avec exactitude.

**VOULEZ-VOUS,
VOUS
AUSSI,**



**BATTRE
VOS
CONCURRENTS
DE VITESSE ?**

PRENEZ UN BON DÉPART!

L'Europe offre aux entreprises canadiennes de vastes possibilités pour l'exportation et l'importation. C'est un marché extrêmement profitable, surtout si vous y allez en personne. De plus en plus, les hommes d'affaires se rendent compte qu'il est plus facile de négocier des transactions avantageuses et d'obtenir des livraisons rapides quand on se rend soi-même sur place. Mais avant de partir, consultez le Service d'expansion des affaires d'Air Canada. Il peut vous fournir des indications précieuses sur les occasions d'affaires qui existent au Royaume-Uni et en Europe continentale.

Grâce à son choix insurpassé de services par jet, Air Canada relie, tout au long de chaque semaine, les principales villes canadiennes à Francfort, Paris, Zurich, Vienne, Shannon et, avec BOAC, à Londres et Glasgow. De ces grands centres, vous avez des correspondances pratiques pour toutes les villes importantes de l'Europe.

Votre agent de voyages se chargera de vous préparer tout votre itinéraire, y compris vos correspondances entre villes européennes. Il fera aussi le nécessaire pour le transport de vos échantillons et articles d'exposition, puis, une fois vos transactions conclues, pour la livraison rapide des marchandises par fret aérien.

Quand une occasion d'affaires se présente soudainement, gagnez vos concurrents de vitesse en vous rendant personnellement sur place. Demandez à votre secrétaire de téléphoner à votre agent de voyages ou à Air Canada.

AIR CANADA 

Propositions d'affaires

Maisons françaises désirant EXPORTER vers le Canada :

PUGET — MOCI 5.980

Huile d'Olive PUGET — en tous emballages.

MILLIAT FRÈRES — MOCI 5.981

Spécialités alimentaires de qualité : pâtes, plats cuisinés, conserves, potages et desserts.

CASTAING — MOCI 5.982

Foie Gras — Plats cuisinés, gibier, recherchent importateurs ou représentants.

UNIPOL S. A. — MOCI 5.983

Huiles et graisses végétales alimentaires et industrielles. Savons de ménage et de toilette.

Ets. Gustave BRUNET S. A. — MOCI 5.984

Fabricants de dentelles leavers et raschel, tulles, broderies, tissus et fantaisies nylon.

MOCI No 5.758 — (MOCI 5.985)

Important constructeur de machines de bureau — duplicateurs à alcool (80.000 en service dans le monde), photocopieurs, destructeurs de documents, cherche importateurs ayant réseau de vente déjà créé.

F. RASSANT S. A. — MOCI 5.986

Cric portatifs, crics rouleurs, presses d'atelier et ponts élévateurs.

CORDONS ET ÉQUIPEMENTS — MOCI 5.987

Fils, câbles, cordons téléphoniques, fils et câbles électriques — coaxiaux — Câbles spéciaux.

LAGGIARD Maurice — MOCI 5.988

Argiles et roches industrielles : argiles spéciales et bentonites pour fonderies, filtrages, décolorations, pour colmatages, forages, céramiques.

Ets. Mme L. ROUVEL — MOCI 5.989

Hameçons « THETIS » montés français, Mer, rivière, montage main — machine.

*Les intéressés voudront bien s'adresser au MONITEUR OFFICIEL du COMMERCE INTERNATIONAL, 27, rue du Mont-Thabor, PARIS 1er.

SOCMES (Société de Construction de Matériels Électroniques Spéciaux) 8, rue du 4 Septembre, 92 — RUEIL — Hauts de Seine — matériels et équipements électroniques.

ÉTABLISSEMENTS SIVA (PEAUX) — 34, rue Gambetta — 81 — GRAULHET (Tarn) — désirent entrer en relation avec un négociant importateur canadien de moutons et chèvres à doublure pour chaussures et maroquinerie.

DEMANDES D'AGENTS :

RENÉ JEAN — Import-Export, Boîte Postale 39, 94-VINCENNES — demande AGENT GÉNÉRAL pour ses POUPÉES de collection, de style et d'époque, présentation très artistique.

« LA FRANCE INDUSTRIELLE » — 41, rue Saint-Augustin, Paris (2e) spécialisée dans la réalisation d'ensembles immobiliers dans la région parisienne et à Beauvais, également dans d'autres régions de France par l'intermédiaire de promoteurs associés, recherche une personne pouvant la représenter à Montréal.

ETS. EUROPA — 46, Ave. Joseph-Segrettin, GAGNY (S. & O.) recherchent Agent de Fabrique ou fabricant bien introduit pour diffuser ses fabrications de POUPÉES DE COLLECTION 21 cms « Provinces de tous pays », présentation sous tube.

DIVERS :

LEMOINE, PÉRIGNON & CIE. EXPRESS TRANSPORT S. A., — 33, rue de Chabrol, Paris 10e, offrent aux exportateurs canadiens leurs services pour la réception, le dédouanement, le stockage et la livraison de leurs produits sur la France. Société spécialisée depuis plus de 50 années dans le transit, tant à l'importation qu'à l'exportation. Propres entrepôts couverts agréés par la Régie permettant une manipulation et une surveillance efficace des marchandises.

S. A. FRANCO-NÉERLANDAISE DES CACAOS — 7, rue du Louvre, Paris 1er — désire vendre ses bureaux. Les précisions suivantes pourront guider d'éventuels intéressés : bureaux situés au 4ème étage, ascenseur, comprenant 6 pièces plus 1 chambre pour archives — téléphone 5 lignes (12 postes), TELEX, Surface 180 m² — possibilité laisser mobilier.

RELAIS ROUTIER de la Forêt d'Écouves « CHEZ MARIUS » Hôtel Restaurant à La Roche-Mabile (Orne), à 14 kilomètres d'Alençon (Orne). Région touristique en plein développement. Pêche, Chasse, site tranquille. À VENDRE, pour cause de santé. Pour tous renseignements additionnels, veuillez vous adresser au Secrétariat de la Chambre de Commerce Française, à Montréal, 612, rue Saint-Jacques (Tél. : 842-9420).

LES ÉCHOS — le plus ancien et le seul quotidien économique français — lu tous les jours par plus de 100.000 managers de l'industrie et du commerce — publie en NOVEMBRE PROCHAIN un numéro spécialement consacré au QUÉBEC.

Pour tous renseignements concernant la publicité et les informations s'adresser directement au journal LES ÉCHOS 37 Champs Élysées, PARIS 8ème.

SALON DU BRICOLAGE avec participation internationale (quincaillerie - outillage - jardinage - bois - droguerie - couleurs) se tiendra au Parc des Expositions de la Porte de Versailles (Hall Pasteur) PARIS du 8 au 14 novembre 1966.

Les Éditions Françaises Inc.

Agents Généraux pour le Canada
de la

LIBRAIRIE LAROUSSE

Siège Social :
192, rue Dorchester,
Québec 2, P.Q.

Succursale :
8440, boul. Saint-Laurent, chambre 301
Montréal 11, Qué.

Nos nouveaux membres

MEMBRES INDIVIDUELS :

M. JEAN-PIERRE AUBERT,
Vice-Président,
TRADEX INTERNATIONAL (CANADA) LTÉE,
Import-Export,
Tour de la Bourse, suite 912,
MONTRÉAL.

JEAN-FRANÇOIS,
Tailleur français sur mesures,
Diplômé de l'École Daroux de Paris,
1522 ouest, rue Sherbrooke,
MONTRÉAL.

M. MAURICE BILLARD,
Rédacteur en chef,
« GASTRONOMIE »,
1270, Regent Road,
MONTRÉAL.

M. ALBERT CLÉMENT,
Président,
A. CLÉMENT CIE LTÉE,
Agent manufacturier et Importateur,
6655, Côte des Neiges,
MONTRÉAL.

M. LUC GOU,
Directeur Général,
RAPTIM CANADA LTÉE,
Agence de voyages,
1652, rue Saint-Hubert,
MONTRÉAL.

M. RÉGIS MATHON,
Assistant du Président,
CHARLES LE BORGNE LTÉE,
Importateur-Exportateur — Articles publicitaires et
de Promotion,
2115, Crescent,
MONTRÉAL.

M. GILBERT MERGES,
Directeur Général,
HAVAS-VOYAGES,
Voyages et tourisme en gros,
1010 ouest, rue Sainte-Catherine,
MONTRÉAL.

M. RUEL J. R.,
Special Representative,
THE BANK OF NOVA SCOTIA,
437 ouest, rue Saint-Jacques,
MONTRÉAL.

M. MICHEL VIBIEN,
Analyste financier,
LAFFERTY HARWOOD & CO.,
Agents de change — Gestion de portefeuilles,
1010, Beaver Hall Hill,
MONTRÉAL.

MEMBRES SOCIÉTÉS :

MARINE INDUSTRIES LIMITED,
1405, rue Peel, suite 500,
MONTRÉAL 2.
Construction navale, construction de wagons de chemins
de fer, dragage.
Délégues : M. Gérard FILION, Président,
M. Jean SIMARD, Vice-Président,
M. René BARRIÈRE, Contrôleur associé.

STEINBERG LIMITÉE,

110 ouest, boul. Crémazie,
MONTRÉAL.

Commerce de détail.

Délégues : M. Sam STEINBERG, Président,
M. Arnold STEINBERG, Vice-Président,
M. Marcel INKEL, Directeur des Rel. Publiques.

MEMBRES TORONTO :

M. A. MacFARLANE,
A. I. MacFARLANE & CO.,
1465 Yonge Street,
TORONTO 7, Ont.

MEMBRES FRANCE :

Établissements SIVA,
Importation - Commission - Peaux,
34, rue Gambetta,
81 - GRAULHET (Tarn).

BUVEZ À VOTRE SANTÉ!

VICHY CÉLESTINS

EAU MINÉRALE ALCALINE NATURELLE — PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS



LA SEULE véritable eau de Vichy vendue au Canada
Importée directement de l'établissement Thermal de Vichy, à Vichy, France.
Méfiez-vous des imitations!!! Exigez CÉLESTINS.

Représentants Exclusifs au Canada :
Herdt & Charton, Montréal

WESTMOUNT REALTIES CO.



Fondé en 1910

- RÉSIDENCES
- HYPOTHÈQUES
- PLACEMENTS IMMOBILIERS

RENÉ DURON Tél. : 935-8541
1367, avenue Greene, Montréal, Canada

**BREVETS D'INVENTION,
MARQUES DE COMMERCE**
EN TOUS PAYS

MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant
MARION & MARION
(Fondée en 1892)

2100, rue Drummond, Montréal 25
Téléphone : 288-2152

TOURISTES CANADIENS

Pour voyager ÉCONOMIQUEMENT, consultez

d'ANDIRAN AUTOMOBILES

Membre de la Chambre de Commerce Française au Canada

32 bis, route de la Reine, BOULOGNE-SUR-SEINE (Seine)
Tél. : 825-2924
Adresse Télégraphique : SAINTOR - PARIS

SWISS CORPORATION FOR CANADIAN INVESTMENTS LIMITED

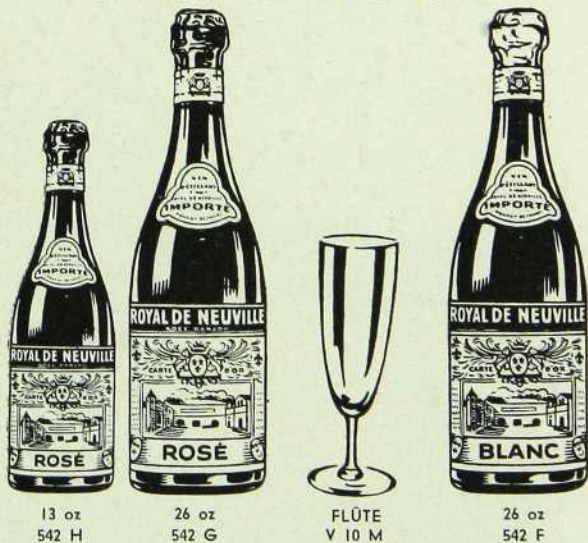
(Compagnie Suisse d'Investissements Canadiens, Ltée)
Filiale de la Société de Banque Suisse, Bâle

ACHAT ET VENTE
DE VALEURS MOBILIÈRES
GARDE ET GESTION DE TITRES
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Adr. télégr. : Swinvest — Telex : 01-20171
360 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Le succès d'une réception est toujours
assuré avec le

ROYAL de NEUVILLE



13 oz
542 H

26 oz
542 G

FLÛTE
V 10 M

26 oz
542 F

LE PLUS POPULAIRE des VINS PÉTILLANTS IMPORTÉS

Mise en bouteilles par
la Maison DE NEUVILLE — France

Faites-en aussi votre Vin du Dimanche et des jours de Fête
La flûte reproduite ci-dessus est le verre idéal pour le service
des vins pétillants, des vins mousseux et des champagnes.

Pour renseignements s'adresser :

Au Cep d'Anjou

Importateur-spécialiste de verres à vin de formes
traditionnelles pour toutes les régions de Vins de France
470, OGILVY, MONTRÉAL 15 — 276-1224 ou 276-1127

RIEL, BISSENETTE, VERMETTE & RYAN AVOCATS et PROCUREURS

Tour de la Bourse
800, Square Victoria — Suite 2104
Montréal 3.

Maurice Riel, c.r.
Clermont Vermette
Jaime W. Dunton
Maurice Cantin

Albert Bissonnette, c.r.
Gerald J. Ryan, c.r.
Jean-Louis Tétrault

Conseil
Gerald Le Dain, c.r.

Tél. : 866-6743

Adresse télégraphique : RIVERDIN

PEUGEOT

GARANTIE 24 mois ou 50,000 milles

GRANDS GARAGES DU QUÉBEC

306 est, rue Saint-Zotique Tél. : 273-9105
2955, boul. Laurentien Tél. : 331-0362

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

PRÉSIDENT
M. Pierre A. Salbaing

VICE-PRÉSIDENTS
M. Gérard Parizeau
M. Louis Jalabert

SECRÉTAIRE
M. Claude Boyer

TRÉSORIER
M. Martin Forest

CONSEILLERS
MM. André Bachand
René Crozier
Jean-Loup Dherse
François Faucher
Hubert Godin
Patrice Jordan
Bernard Lavigueur
Roland Olivier
Neil Phillips
Maurice Riel
Georges A. Roy
Etienne Spire

CONSEIL D'ARBITRAGE
MM. Guy Boulizon
G. Boussion
René Duron
Joseph L. Klein
R. Malterre
B. R. de Massy
R. Mazur
Paul Galt Michaud, C.R.
H. de la Myre Mory
Michel Pairault

NOTRE CARNET

Départ

M. Georges Heuzé, directeur de l'A.F.P. pour le Canada, vient de quitter Montréal après un séjour de trois ans, appelé à d'autres fonctions. Nos vœux l'accompagnent dans cette nouvelle étape de sa carrière.

Nominations

M. G. E. Ritter, précédemment en poste à Ankara, est nommé directeur du service de l'A.F.P. au Canada. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

M. F. P. Abela vient d'être nommé président de Degremont Canada Ltd., Degremont Inc. et Degremont Interamerican Corp.

M. Gabriel Meunier, ingénieur, est nommé au poste de vice-président de Degremont Canada Ltée.

M. Bernard Lavigueur, président de Sicard Equipment Limited annonce la nomination de M. Patrick J. Bruton au conseil d'administration de la société. M. Bruton devient vice-président et directeur général de la société.

M. Rosario Messier est élu au conseil d'administration de Bouchard & Cie Ltée et de Bouchard & Leblond Inc.

M. Jean-P. Bousquet est nommé au conseil d'administration de Cassidy Ltée.

M. Jean-Paul Ostiguy vient d'être nommé président de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Nécrologie

Nous avons appris avec beaucoup de regret le décès survenu subitement, le 17 juillet dernier, à l'âge de 65 ans, de Monsieur Gaston Durand.

Dès son arrivée au Canada, en 1930, pour prendre la direction de la Société Gant Perrin du Canada Limitée, M. Durand a adhéré à notre Chambre où il est resté membre jusqu'à sa mort.

Nous présentons toutes nos condoléances à la famille de Monsieur Durand ainsi qu'à la direction de la Société Gant Perrin du Canada Limitée.



**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE**



Bon voyage!

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

(Fondé en 1880)

•

PRÊTS EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE
SUR
PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES,
COMMERCIALES et INDUSTRIELLES.

•

SIÈGE SOCIAL :

Montréal : 612 ouest, rue Saint-Jacques

COMITÉ DE PARIS :

Paris : 18 avenue de l'Opéra

SUCCURSALES ET AGENCES :

Montréal - Québec - Toronto - Ottawa - Fort William - Port Arthur - Winnipeg - Brandon
Regina - Saskatoon - Edmonton - Calgary - Lethbridge - Vancouver - Victoria - Nanaimo